2015 2016 RAPPORT ANNUEL

Société ontarienne
des infrastructures et
de l'immobilier

OBJET

NOUS GÉRONS,
FINANÇONS ET
METTONS EN VALEUR
LES BIENS
PUBLICS DE L'ONTARIO

CE QUE NOUS FAISONS

GRANDS PROJETS

PORTEFEUILLE IMMOBILIER
ET PRÊTS

SERVICES IMMOBILIERS
PROJETS COMMERCIAUX

Ontario
Infrastructure Ontario

NOTRE CULTURE

Notre équipe dévouée tient résolument à promouvoir l'amélioration continue. Nous nous efforçons continuellement d'analyser nos façons de faire des affaires, de développer des pratiques exemplaires et d'adopter les changements requis pour apporter des améliorations à l'avenir.

NOS VALEURS

CIBLÉS SUR L'EXÉCUTION

Nous sommes déterminés à fournir des conseils judicieux et à réaliser des projets de qualité supérieure en temps voulu et sans dépassement de budget.

DILIGENTS

Nous protégeons l'intérêt public en nous assurant que tout ce que nous faisons est ouvert, transparent et optimise les ressources pour la province.

AXÉS SUR LE CLIENT

Nous savons que pour réussir, nous devons collaborer avec nos clients, rester à l'écoute de leurs besoins et offrir des conseils honnêtes et fondés sur des faits.

INNOVATEURS

Nous travaillons de concert avec nos clients et partenaires pour trouver de nouvelles occasions de collaborer à la création de solutions optimales, à leur mise en œuvre et à leur amélioration continuelle.

AXÉS SUR LES PERSONNES

Nous croyons en l'importance de privilégier des relations à long terme avec nos employés et les autres intervenants, et nous sommes déterminés à développer le savoir-faire et les compétences. C'est ce qui détermine notre succès.

Table des matières

MESSAGES 4
- Présidente du Conseil d'administration 4
- Président-directeur général 5

SAINE GOUVERNANCE 6
- Ce que nous sommes 6
- Code de déontologie des gestionnaires – Reddition de comptes et transparence 8

CE QUE NOUS FAISONS 9
- Notre rôle 9

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 10
- Conseil d'administration 10
- Président-directeur général 12
- Divisions 12

NOS RÉALISATIONS EN 2015-2016 18
- Notre bilan 18
- Rendement des projets 19
- Projets phares 20

PROGRAMMES PORTEURS 23
- Programmes environnementaux 23
- Rationalisation du portefeuille immobilier 23
- Services de location 24

RELATIONS PRODUCTIVES 26
- Services au secteur public 26
- Mobilisation de l'industrie et des partenaires 27
- Nos fournisseurs de services 27
- Contrats impartis – Diligence raisonnable 28

NOS TALENTS 29
- Engagement des employés 29
- Apprentissage et perfectionnement 29
- Santé et sécurité 29
- Engagement communautaire – IO réinvestit dans les collectivités 29

LISTE DES PRIX 2015-2016 30

RAPPORT FINANCIER 31
- Rapport de gestion 32
- États financiers 45

Message de la présidente du Conseil d'administration

Linda Robinson
Présidente intérimaire,
Conseil d'administration

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'Infrastructure Ontario (IO), lequel souligne les réalisations et les progrès accomplis au cours de l'exercice 2015-2016. Le rapport fait état de la capacité permanente d'IO de réaliser des projets d'infrastructure, d'offrir des services immobiliers, de fournir des conseils d'ordre commercial et d'assurer le financement des projets d'infrastructure au nom du gouvernement de l'Ontario, et ce, en maintenant un niveau élevé de qualité.

La bonne gouvernance est au cœur de la force de l'organisme et essentielle à son succès. Le Conseil d'administration d'IO surveille l'orientation stratégique de l'organisme, ainsi que sa performance financière et opérationnelle, et identifie, gère et atténue le risque. La performance réalisée durant l'année qui vient de s'écouler a été exceptionnelle en ce qui a trait à la portée et à l'envergure des services fournis, et a révélé la capacité continue d'IO de respecter ses engagements.

IO a continué d'adapter sa structure de gestion pour attribuer les ressources appropriées aux nouvelles initiatives et priorités stratégiques. Les capacités de l'équipe de direction de même que le professionnalisme et le dévouement de tous ses employés sont à la base de toutes les réalisations de l'organisme. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à féliciter le président-directeur général d'IO, Bert Clark, ainsi que l'ensemble du personnel d'IO pour leur engagement indéfectible à promouvoir l'excellence.

Nous sommes résolus à miser sur notre bilan reconnu à l'échelle internationale en modifiant et en améliorant constamment la façon dont nous assurons les services à la province. Durant l'année qui vient de s'écouler, l'organisme s'est efforcé de renforcer la prestation des services en se fondant sur les suggestions du vérificateur général et des comités de l'Assemblée législative. Nous avons continué d'améliorer notre modèle d'exécution d'infrastructures pour réduire les coûts de financement des projets, mieux calculer l'optimisation des ressources, gérer les actifs immobiliers gouvernementaux de façon stratégique et financer de grands projets d'infrastructure publique partout dans la province.

Le Conseil d'administration est fier de tout ce qu'IO a accompli au cours du dernier exercice. Nous nous réjouissons d'avance des réussites à venir.

Cette année a aussi été marquée par la retraite d'une personne qui a guidé la croissance d'IO depuis sa création il y a dix ans et qui a été l'un des principaux artisans de son succès. Tony Ross a exercé le rôle de président du Conseil d'administration d'IO jusqu'à l'achèvement de son mandat à la fin de l'exercice 2015-2016. En mon nom personnel et en celui de tous mes collègues du Conseil d'administration, je tiens à remercier Tony pour son dévouement sans faille durant ses dix années de service auprès de l'organisme. Son encadrement, ses conseils et son engagement auprès du personnel continueront de servir d'exemple à tous les employés d'IO à l'avenir.

Linda Robinson
Présidente intérimaire, Conseil d'administration

Message du président-directeur général

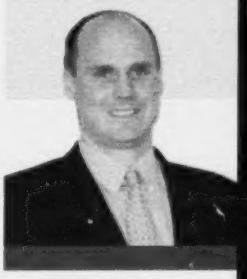

Bert Clark
Président-directeur général

Je suis heureux de communiquer les résultats du travail d'IO pour 2015-2016. Je suis convaincu que notre organisme continue d'apporter une contribution importante à l'Ontario grâce à notre mandat visant à réaliser de grands projets d'infrastructure publique et de biens immobiliers provinciaux, à octroyer des prêts pour le renouvellement des infrastructures publiques et à exécuter des projets commerciaux qui améliorent la prestation des services publics.

La Division des grands projets d'IO a continué d'aller de l'avant avec l'un des programmes d'infrastructure les plus ambitieux dans le monde. Depuis sa création il y a dix ans, IO a mené à bien plus de 50 projets réalisés selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) d'un bout à l'autre de l'Ontario. Le coût en capital de ces projets est évalué à plus de 17 milliards de dollars. De nouveaux hôpitaux, palais de justice, établissements collégiaux, routes et projets de transport en commun sont au nombre des projets réalisés. L'an dernier, sept projets ont atteint l'atteint l'étape d'achèvement substantiel des travaux. Trois autres projets ont atteint l'étape de la clôture financière. La Division des grands projets continue d'adopter des pratiques de réalisation des projets d'avant-garde qui cherchent avant tout à protéger l'intérêt public, à maintenir des budgets solides, à respecter les échéanciers fixées et à assurer des actifs de qualité ainsi que la sécurité des projets entrepris. À titre d'exemple, IO a été un partenaire clé dans la réalisation des installations des Jeux panaméricains et parapanaméricains. En outre, nous avons aidé Metrolinx à assurer l'approvisionnement du TLR d'Eglington Crosstown, le plus important projet de l'histoire du Canada à recourir à une approche moderne en matière de réalisation de projets. Il ne s'agit que de deux exemples parmi beaucoup d'autres des résultats de calibre mondial qui ont été obtenus. Une analyse de notre bilan en matière de réalisation des grands projets, effectuée par un tiers, a confirmé que 44 des 45 premiers projets de DMFA à atteindre l'étape de l'achèvement substantiel des travaux ont été exécutés en respectant les budgets fixés ou en-deçà de ceux-ci.

La Division de l'immobilier d'IO a effectué des investissements stratégiques dans le portefeuille immobilier de la province au cours de la dernière année, conformément à notre objectif de moderniser le portefeuille et de réduire l'empreinte carbone des locaux à bureaux du gouvernement. L'année dernière, les investissements consacrés à l'exploitation et à l'entretien des bâtiments ont atteint plus de 650 millions de dollars et plus de 275 millions de dollars pour le réinvestissement dans les bâtiments. En partenariat avec nos ministères clients, nos experts en immobilier ont continué à chercher des moyens de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans les édifices à l'échelle de la province. Nos ventes de biens immobiliers excédentaires ont progressé et nous avons aussi géré un plus grand nombre de locations de façon fructueuse. Nous faisons aussi du travail préparatoire en vue de plusieurs projets de modernisation à venir comme le palais de justice centralisé de Toronto.

Cette année, l'équipe des prêts a augmenté la taille du portefeuille d'environ 10 %. Quatre-vingt-huit nouveaux prêts, dont la valeur a été évaluée à plus de 750 millions de dollars, ont été approuvés. Il s'agit d'un résultat particulièrement solide étant donné l'adoption de nouvelles politiques de crédit, qui reflètent une moins grande tolérance au risque. Ces prêts aident les collectivités à bâtir et à renouveler tout genre d'installation, des logements sociaux aux patinoires en passant par les conduites principales et les égouts. Depuis sa création, le programme des prêts a approuvé des projets d'une valeur supérieure à 8,5 milliards de dollars pour aider les clients à améliorer la qualité de vie des collectivités ontariennes.

La Division des projets commerciaux a réalisé des progrès sur plusieurs fronts, notamment en travaillant à la vente des terres de la Société des alcools de l'Ontario. Nos solides capacités d'analyse, commerciales et de négociation servent à protéger l'intérêt du public lors de transactions complexes.

Nous sommes fiers de ces nombreuses réalisations, mais ne nous reposerons pas sur nos lauriers. Nous continuerons de travailler avec nos clients et partenaires pour trouver des solutions innovantes. Pour favoriser l'atteinte de ces objectifs, nous avons procédé à un remaniement organisationnel cette année afin de mieux nous concentrer sur nos priorités stratégiques, de mieux attribuer les ressources du personnel et d'offrir des occasions de perfectionnement aux employés à divers échelons de l'organisme.

La contribution à la collectivité parmi le personnel d'IO dépasse largement le cadre de notre travail quotidien : il suffit de penser aux initiatives IO Gives Back, Women@IO, la campagne Federated Charities et Habitat for Humanity, et aux autres initiatives mises de l'avant par les employés.

Au cours de la prochaine année, je suis confiant qu'IO continuera à apporter une contribution à la province, aux intervenants et aux employés alors que nous travaillerons ensemble à la revitalisation et à la modernisation des biens publics de l'Ontario.

Bert Clark
Président-directeur général

Saine gouvernance

■ CE QUE NOUS SOMMES

Infrastructure Ontario (IO) est une société de la Couronne appartenant au gouvernement de l'Ontario qui fournit un large éventail de services d'appui aux initiatives du gouvernement de l'Ontario visant à moderniser et à maximiser la valeur des infrastructures et des biens immobiliers publics. IO souscrit à l'engagement du gouvernement de renouveler les services publics; nous le faisons souvent en coopération avec le secteur privé.

Nous nous considérons comme une entreprise du secteur privé qui exerce une fonction publique. Cette philosophie a engendré une culture organisationnelle qui encourage nos employés à exploiter les pratiques exemplaires du monde des affaires pour protéger et servir les intérêts publics. Nous croyons au potentiel des collaborations entre les secteurs public et privé. Tous les secteurs d'activité d'IO ont des antécédents favorables pour ce qui est de nouer des relations fructueuses avec le secteur privé au profit de la population de toute la province.

Tout bien considéré, nous avons réalisé des projets d'une valeur de plus de 17 milliards de dollars en vertu d'un modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA), notamment de nouveaux hôpitaux, palais de justice, collèges, projets de transport en commun et installations sportives, faisant de l'Ontario un des marchés mondiaux les plus actifs dans le domaine de l'infrastructure. Grâce à notre modèle de DMFA conçu en Ontario, nous avons maintenant de meilleurs actifs publics et une industrie qui crée des emplois et des retombées économiques, tout en transformant les collectivités et l'économie de l'Ontario.

Du même coup, l'envergure et l'étendue de notre portefeuille immobilier et de notre programme de prêts destinés aux infrastructures se répercutent dans de nombreuses collectivités de la province.

Nous administrons près de 5 000 édifices et une superficie d'espaces locatifs de 44 millions de pieds carrés dans quelque 400 collectivités. Nous avons approuvé 975 prêts pour plus de 350 clients dans toute la province. Nous sommes fiers de la façon dont IO rassemble cette expertise pour la mettre au profit des gens et des collectivités qui se fient sur les services publics.

GOUVERNANCE GÉNÉRALE

IO est dirigée par un Conseil d'administration et un président-directeur général, lesquels sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. IO relève du ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI) par l'intermédiaire du président de notre conseil d'administration.

La réalisation de projets d'infrastructure totalisant plusieurs milliards de dollars et la gestion de l'un des plus importants portefeuilles immobiliers de l'Amérique du Nord obligent IO à se doter de structures et de pratiques très rigoureuses en matière de gouvernance et de responsabilisation. IO applique des normes de gouvernance générale très strictes pour garantir son efficacité fonctionnelle et sa responsabilisation. IO possède un cadre de gouvernance robuste et bien structuré. La *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier* établit les pouvoirs et les responsabilités d'IO.

L'organisme relève de l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI). Un protocole d'entente établi avec le ministère précise les rôles et responsabilités d'IO, ainsi que le cadre de responsabilisation entre le ministère et l'organisme. Le plan d'affaires annuel et le rapport annuel soumis au ministre sont préparés conformément aux lois applicables et à la Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement.

Les seuils de prise de décision des comités de direction et des membres du personnel d'IO sont régis par une délégation de pouvoir approuvée par le Conseil d'administration de l'organisme.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE RÉMUNÉRATION

Formule des recommandations relativement à la composition du conseil et des comités; soutient les principes de gouvernance générale; examine et recommande les plans de rémunération et de relève; supervise les régimes de retraite et d'avantages sociaux

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Examine et évalue les projets de travaux publics, les projets d'infrastructure et les projets immobiliers, ainsi que les projets de valeur importante, de prestige, à risque élevé ou de grande complexité qui sont confiés à IO

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DES RISQUES

Surveille le profil de risque d'IO et sa fonction de prêt; examine et surveille la conformité aux politiques en matière de prêts et de trésorerie

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ D'AUDIT

Supervise les procédés de gestion des risques d'entreprise (GRE), de production de rapports financiers et de vérification d'IO, ainsi que la production de rapports financiers sur le portefeuille immobilier

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE GESTION DES INVESTISSEMENTS ET DES RISQUES

Examine et approuve les transactions importantes aux étapes critiques des projets ou soumet les transactions à l'examen et à l'approbation du Comité d'investissement

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE GESTION DES RETRAITES

Gère les régimes de retraite de la société; relève du Comité exécutif et du Comité de gouvernance et de rémunération

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE L'IMMOBILIER

Supervise la gestion des actifs, la planification stratégique des actifs et les transactions relatives à l'aménagement immobilier et à l'aménagement de terrains qui ont un impact sur le Portefeuille immobilier général

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DIRECTEUR DE LA DMFA

Supervise le développement des activités, la réalisation de projets et les opérations liées aux projets de DMFA; supervise les premiers travaux et les projets réalisés selon le modèle traditionnel dont la valeur dépasse 20 millions de dollars

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA SOLVABILITÉ

Élabore et supervise la politique de gestion des risques de crédit et des capitaux; surveille toutes les fonctions de l'organisme

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DES RISQUES ET DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Supervise la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise et du programme de vérification interne; approuve et supervise les initiatives d'amélioration continue

› Se réunit trimestriellement

Saine gouvernance

- CODE DE DÉONTOLOGIE DES GESTIONNAIRES – REDDITION DE COMPTES ET TRANSPARENCE

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Code de déontologie est l'un des documents de gouvernance d'IO; il vise à offrir des conseils, des principes et des normes pour ce qui est du comportement éthique attendu. Il s'applique au Conseil d'administration, à la haute direction, aux cadres supérieurs et à tous les employés. Les employés d'IO doivent lire le Code et confirmer qu'ils l'ont compris; c'est une condition d'emploi. Chaque année, tous les employés doivent valider leur compréhension du Code de déontologie d'IO et leur engagement à s'y conformer.

GESTION DES RISQUES

La plupart des activités commerciales d'IO comportent un élément de risque et c'est pourquoi une gestion efficace des risques est essentielle à son succès. IO utilise un cadre robuste qui fait en sorte que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Les risques sont cernés et gérés par l'intermédiaire d'un programme exhaustif en matière de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui permet à l'organisme de cerner, d'évaluer, d'atténuer, de surveiller et de déclarer les risques. Le Conseil d'administration approuve chaque année une politique de GRE et supervise l'approbation et la surveillance des risques d'IO et le classement des risques par priorité. Les risques clés font régulièrement l'objet d'examens de la part de la haute direction qui en rend compte au Conseil d'administration et au ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI). De plus amples renseignements sur les catégories de risques, le cadre de gestion des risques et les risques clés se trouvent dans le chapitre du présent rapport intitulé « Rapport de gestion ».

REDDITION DE COMPTES ET TRANSPARENCE

IO est pleinement consciente de ses devoirs de diligence raisonnable, de reddition de comptes, de transparence et d'efficacité, l'objectif étant toujours de veiller à ce que la province bénéficie véritablement de chaque activité. Plusieurs comités assurent la surveillance des rendements financier et fonctionnel, de la gestion des risques et de la reddition de comptes.

■ NOTRE RÔLE

IO contribue à la reconstruction et à l'expansion des infrastructures de l'Ontario en mettant en œuvre l'un des programmes de renouvellement des infrastructures les plus ambitieux depuis plus d'une génération.

IO continue de moderniser le portefeuille immobilier du gouvernement de la province, de diriger des initiatives novatrices de réaménagement, d'assurer le financement de projets et de gérer les projets les plus complexes au nom de la province.

VOICI NOS OBJECTIFS

- Protéger l'intérêt public en procurant au gouvernement l'expertise requise pour négocier avec le secteur privé;
- Gérer les risques à long terme posés par les infrastructures publiques et les actifs immobiliers vieillissants et inadéquats;
- Stimuler l'économie et créer des emplois en réalisant les investissements gouvernementaux dans les infrastructures et le domaine immobilier de concert avec le secteur privé;
- Engendrer des recettes en optimisant la valeur des actifs publics par l'intermédiaire de la vente et de l'aménagement de terrains;
- Assurer la réalisation des infrastructures essentielles aux programmes et aux services offerts à la population de l'Ontario.

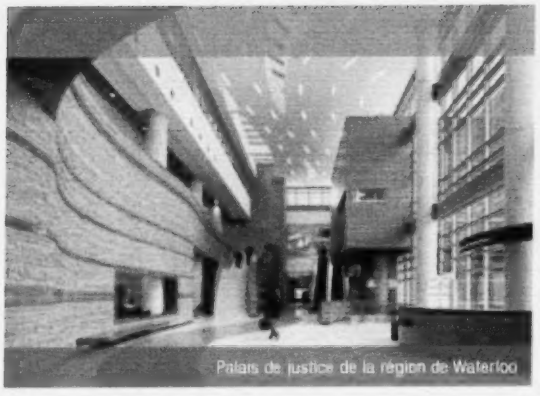
Palais de justice de la région de Waterloo

« Nous avons pour mission de construire, de gérer, de financer et de mettre en valeur les biens publics de l'Ontario. »

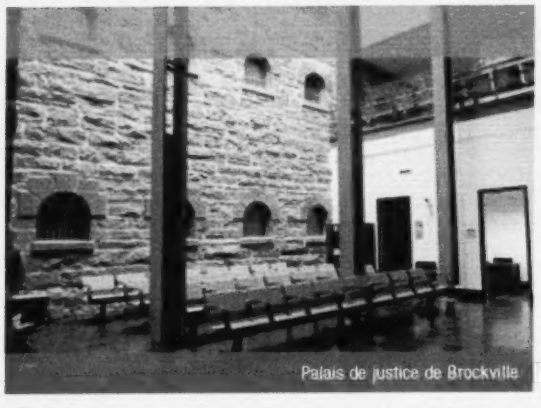
Palais de justice de Brockville

Union Pearson Express

Structure organisationnelle

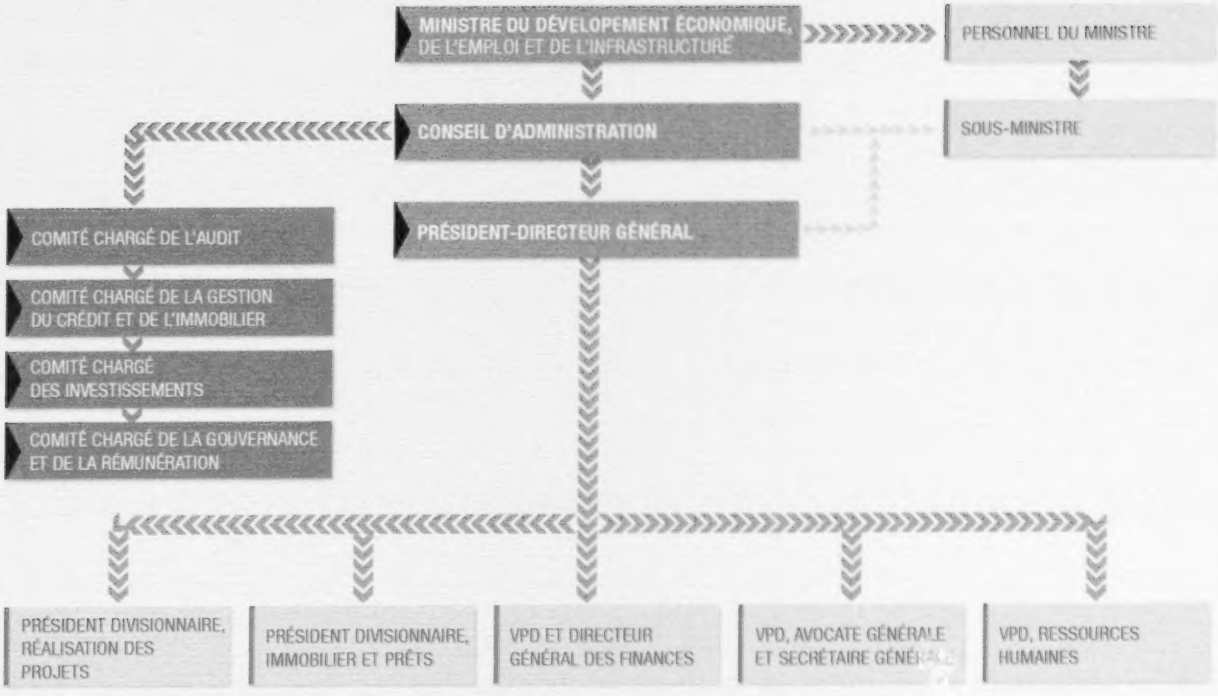

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil d'administration se compose de 12 membres bien informés et expérimentés. Les membres du Conseil possèdent un vaste éventail d'expertises et de connaissances du secteur privé, ainsi que d'expériences pertinentes (affaires, industrie, finance et autres) requises pour remplir leurs devoirs fiduciaires et défendre les intérêts de l'organisme.

La rémunération totale versée au Conseil d'administration pour l'exercice financier 2015-2016 a été de 228 410 $.

D. Anthony Ross, président
(Mandat : du 6 juin 2011 au 31 mars 2016)

M. Ross a travaillé comme consultant en affaires pour RG Group, où il était chargé de conseiller les institutions financières, les gouvernements et les universités. Avant cela, M. Ross a été vice-président de Merrill Lynch Canada, où il a dirigé les activités du groupe des Marchés de capitaux. M. Ross a pris sa retraite du Conseil d'administration le 31 mars 2016.

Linda D. Robinson, vice-présidente
(Mandat : du 21 février 2016 au 20 février 2018)

Linda Robinson est associée à la retraite d'Osler, Hoskin & Harcourt LLP, un cabinet d'avocats de premier plan au Canada, où elle a été associée principale au sein du groupe du droit des sociétés et présidente du service national du droit des affaires d'Osler. Mme Robinson a accepté le rôle de présidente intérimaire du Conseil d'administration.

Bruce Bodden
(Mandat : du 25 février 2015 au 24 février 2017)

Bruce Bodden a pris sa retraite de MMM Group Limited en 2013, où il a exercé des fonctions liées à l'ingénierie et à la gestion durant 44 ans. Pendant dix de ses 12 dernières années chez MMM, il a occupé le poste de président-directeur général et de président du Conseil d'administration durant deux ans avant de prendre sa retraite.

Colleen Campbell
(Mandat : du 23 octobre 2013 au 22 octobre 2016)

Colleen Campbell est la vice-présidente de BMO Marché des capitaux, la division des services d'investissement et de services bancaires aux grandes entreprises de la Banque de Montréal (BMO). Elle est reconnue comme un leader en ce qui touche la création d'un modèle de financement de projets d'infrastructure par obligations sur le marché canadien.

Bert Clark
Président-directeur général d'IO
(Mandat : du 1er août 2015 au 1er août 2018)

Patrick J. Dillon
(Mandat : du 6 septembre 2015 au 5 septembre 2017)

Patrick J. Dillon exerce les fonctions de directeur administratif et de secrétaire-trésorier du Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario. Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du Conseil d'administration de plusieurs organismes, y compris la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT).

Carol Gray
(Mandat : du 24 janvier 2016 au 23 janvier 2017)

Carol Gray était jusqu'à tout récemment présidente d'Equifax Canada. Elle a travaillé au sein de l'industrie des services financiers, notamment en qualité de directrice générale – Planification stratégique; de première vice-présidente – Services bancaires aux entreprises; et de vice-présidente directrice – Services bancaires aux petites entreprises chez CIBC.

Lawrence Kelly
(Mandat : du 4 mai 2013 au 3 mai 2016)

Larry Kelly a fondé le cabinet d'avocats Kelly Santini LLP il y a plus de trente ans; il s'y est occupé de poursuites et y a exercé le droit des sociétés, de l'immobilier, du travail, de la planification successorale et du sport. Dans le cadre de son expérience professionnelle, M. Kelly exerce les fonctions de directeur au sein de plusieurs entreprises, universités et hôpitaux.

David Leith
(Mandat : du 23 janvier 2014 au 22 janvier 2017)

David Leith possède plus de 25 ans d'expérience chez Marchés mondiaux CIBC Inc. dans les secteurs des marchés des actions et de la dette, des finances publiques, des fusions et des acquisitions. Il a exercé les fonctions de président suppléant du Conseil, d'administrateur délégué et de chef des services bancaires d'investissement, des services bancaires aux grandes entreprises et des services de banque d'affaires chez Marchés mondiaux CIBC.

Gadi Mayman
(Mandat : du 24 janvier 2014 au 23 janvier 2017)

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable de la stratégie d'emprunt et de gestion de la dette de la province, et des relations de la province avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Président et Conseil d'administration

Structure organisationnelle

Vito Sgro
(Mandat : du 17 juillet 2013 au 16 juillet 2016)

Vito Sgro est comptable agréé et associé chez CBM Chartered Accountants LLP, où il s'occupe de toutes les questions de comptabilité, de vérification et de finances générales pour les clients du cabinet. Il est un ancien vérificateur et agent des appels de l'Agence du revenu du Canada.

John Swinden
(Mandat : du 27 janvier 2014 au 26 janvier 2017)

John Swinden est un associé à la retraite d'Ernst & Young Toronto. Au cours des 39 ans de sa carrière au sein de ce cabinet comptable, il a exercé la vérification et la comptabilité dans de nombreux domaines. Il a également occupé les postes de directeur financier de la firme canadienne et de directeur de la gestion des risques chez Ernst & Young International.

■ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bert Clark
(Mandat : du 1er août 2015 au 1er août 2018)

Depuis son arrivée chez IO en août 2012, M. Clark a guidé Infrastructure Ontario à travers une période importante de croissance où il a mis l'accent sur une diligence initiale rigoureuse, la réalisation uniforme des projets et une démarche axée sur le client. Avant de se joindre à IO, M. Clark a dirigé pendant quatre ans les activités nord-américaines de la Banque Scotia dans le secteur de l'infrastructure. Avant d'assumer ses fonctions au sein de la Banque Scotia, M. Clark a été premier vice-président – Projets, chez IO, où il a été responsable de la stratégie générale de financement de son programme d'infrastructure, chiffré à plusieurs milliards de dollars.

Entre 2003 et 2005, M. Clark a occupé le poste de conseiller principal à Queen's Park; en cette qualité, il a participé à l'établissement du premier programme d'investissement à long terme dans les infrastructures de la province. Il a joué un rôle prépondérant dans l'introduction du concept de « diversification des modes de financement et de l'approvisionnement » pour renouveler les infrastructures publiques de l'Ontario. Avant 2003, M. Clark a travaillé pendant cinq ans chez Osler, Hoskin & Harcourt LLP.

DIVISIONS

On a demandé à Infrastructure Ontario de jouer un rôle déterminant dans le cadre de plusieurs nouvelles initiatives gouvernementales emballantes, notamment un programme d'investissement dans le transport en commun historique, un éventail de transactions commerciales complexes d'envergure et différentes stratégies destinées à mieux gérer notre portefeuille immobilier.

L'organisme s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de deux grandes divisions et de quatre priorités, comme indiqué ci-après.

PORTEFEUILLE IMMOBILIER ET PRÊTS

- Planification et gestion immobilières
- Programme de prêts

RÉALISATION DES PROJETS

- Grands projets et développement des infrastructures selon le modèle de DMFA
- Développement commercial et aménagement des terrains

Les grandes divisions sont appuyées par trois fonctions organisationnelles :

- Services financiers, de gestion des risques et d'information
- Ressources humaines
- Services juridiques

SERVICES FINANCIERS, DE GESTION DES RISQUES ET D'INFORMATION

Krishnan Iyer
Vice-président directeur et directeur général des finances

La Division des services financiers, de gestion des risques et d'information appuie l'organisme en surveillant les activités financières dans toute l'organisation et en en rendant compte, en gérant les technologies de l'information d'IO et en élaborant les méthodes d'établissement de rapports et le contenu connexe de l'organisme.

SERVICES DES FINANCES ET DE LA TRÉSORERIE

Le service des finances et de la trésorerie soutient l'organisme en assurant l'intégrité des données financières. L'équipe établit les budgets, surveille les résultats par division et service, et publie les rapports et les états financiers trimestriels.

RISQUE DE CRÉDIT

Le service responsable du risque de crédit examine l'information et surveille la gestion des activités de prêt de l'organisme, notamment les normes en matière de prêt et de souscription; la qualité des actifs; l'ampleur, la nature, les caractéristiques, la concentration et la qualité du portefeuille de prêts de l'organisme; et les conditions qui peuvent avoir une incidence importante sur le portefeuille de prêts.

FINANCEMENT DES TRANSACTIONS

Le service responsable du financement des transactions s'occupe de l'organisation financière, de la diligence raisonnable et de l'évaluation lors de l'exécution des transactions d'IO. Il est également chargé des analyses de rentabilisation et d'optimisation des ressources qui permettent à IO de prendre des décisions éclairées.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service des technologies de l'information fournit l'architecture et les outils permettant d'assurer le flux d'information requis par les processus opérationnels intégrés au sein de toute l'organisation.

GESTION DES RISQUES ET AUDIT INTERNE

Le service responsable de la gestion des risques doit s'assurer que les politiques et les systèmes appropriés en matière de gestion des risques d'entreprise sont mis en œuvre pour déceler, surveiller et atténuer les risques importants. Le service chargé de l'audit interne est responsable d'effectuer une vérification indépendante et objective de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles internes au sein de l'organisme.

RAPPORTS ORGANISATIONNELS ET MESURE DU RENDEMENT

Le service chargé des rapports organisationnels et de la mesure du rendement est responsable d'établir et de mettre en œuvre des cadres et des méthodologies pour mesurer les résultats par rapport aux objectifs de l'organisme et des divisions. Ce service possède aussi un savoir-faire sur le plan des ententes-cadres de services et de la conformité des contrats, et est chargé de la feuille de pointage pour la qualité des données de l'inventaire immobilier ainsi que du processus d'ajout ou de cession des actifs.

RESSOURCES HUMAINES

Kim Ellis
Vice-présidente directrice

IO est l'employeur de choix pour près de 500 professionnels de talent qui possèdent le savoir-faire et l'expérience nécessaires pour s'acquitter du mandat d'IO, en plus d'avoir un engagement profond envers la fonction publique. L'équipe des ressources humaines d'IO favorise l'engagement des employés en leur offrant ce qui suit :

- Rémunération et avantages sociaux – exercer les fonctions liées à la rémunération, aux avantages sociaux et à la paie d'IO;
- Solutions d'entreprise – offrir des services de conseil en RH et assumer la responsabilité principale pour les relations avec les employés et le recrutement de talents;
- Apprentissage et perfectionnement – offrir des programmes d'apprentissage, de perfectionnement, de gestion des talents et de planification de la relève;
- Programmes de RH – mettre l'accent sur les initiatives de santé et sécurité et de promotion de la diversité, outre les programmes destinés aux employés.

SERVICES JURIDIQUES

Marni Dicker
Vice-présidente directrice,
avocate générale et secrétaire générale

La division des services juridiques est composée de plusieurs équipes spécialisées, notamment les suivantes : approvisionnement et gestion des dossiers; groupe des services juridiques; et équipe chargée de la stratégie opérationnelle et des communications. Ensemble, la division fournit des services généraux essentiels afin de soutenir les priorités dans l'ensemble de l'organisme.

APPROVISIONNEMENT

L'équipe d'approvisionnement dirige le processus d'approvisionnement de manière à maximiser l'efficience du processus et les économies, à promouvoir la transparence et à assurer la mise en œuvre de pratiques justes en matière d'approvisionnement.

Structure organisationnelle

GESTION DES DOSSIERS ET DES CONNAISSANCES

Le groupe de gestion des dossiers et des connaissances veille à la conformité avec la *Loi de 2006 sur les archives publiques et la conservation des documents* de l'Ontario en appliquant les protocoles en matière de conservation des documents et en coordonnant l'archivage, l'entreposage et la conservation hors site des documents papier.

SERVICES JURIDIQUES

Le groupe des services juridiques d'IO comprend des avocats spécialisés dans divers domaines : transactions de DMFA, transactions commerciales, immobilier et location, prêts, protection de la vie privée, affaires gouvernementales, litiges, construction et gestion de contrats. Cette équipe surveille la gestion et la coordination du Conseil d'administration, informe la direction d'IO des pratiques commerciales éthiques, y compris les questions de conflit d'intérêts. L'équipe abrite aussi le Bureau d'accès à l'information, qui répond à toutes les demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

STRATÉGIE ORGANISATIONNELLE ET COMMUNICATIONS

L'équipe chargée de la stratégie organisationnelle et des communications assume les responsabilités suivantes : activités de planification stratégique et commerciale d'IO; marque organisationnelle; amélioration des communications avec les clients, les médias et le public; établissement de relations avec le gouvernement, la collectivité et les dirigeants de l'industrie.

RÉALISATION DES PROJETS

Ehren Cory
Président divisionnaire

La division de la réalisation des projets s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de deux priorités : projets réalisés selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) et projets commerciaux.

DIVERSIFICATION DES MODES DE FINANCEMENT ET D'APPROVISIONNEMENT

La diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) est un modèle innovant conçu en Ontario qui table sur l'établissement de partenariats public-privé pour financer et réaliser de grands projets d'infrastructure complexes. Ce modèle mise sur l'expertise et le financement du secteur privé pour construire de manière stratégique une infrastructure essentielle, tout en veillant à ce que celle-ci conserve son statut de propriété publique et reste sous le contrôle du secteur public. Le modèle contribue à protéger l'intérêt public en intégrant les volets de conception, de construction, de financement et d'entretien d'un projet. Le modèle transfère les risques appropriés et assure l'optimisation des ressources tout en cherchant à réaliser les projets dans les délais et les budgets impartis, et conformément aux spécifications établies.

Durant la dernière décennie, IO a achevé une cinquantaine de projets dans le cadre du modèle de DMFA, la majorité des établissements de soins de santé et des palais de justice. L'organisme a aussi construit des installations

Volume et valeur des projets selon le modèle de DMFA - Tous les projets attribués

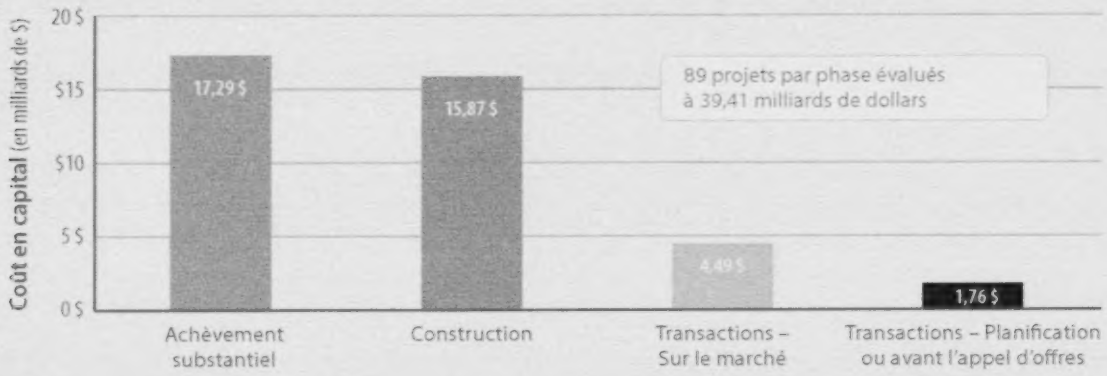

liées au monde de l'éducation et des technologies, des installations sportives importantes et des infrastructures de transport et de transport en commun.

APERÇU DU PORTEFEUILLE DU MODÈLE DE DMFA

Cinquante-quatre projets ont atteint l'étape d'achèvement substantiel des travaux, se traduisant par un coût en capital évalué à 17,3 milliards de dollars.

PROJETS COMMERCIAUX

L'équipe des projets commerciaux s'emploie à établir des partenariats public-privé qui réduisent les coûts, génèrent des revenus, créent des gains d'efficacité et apportent des améliorations lors de la prestation des services gouvernementaux. Ces partenariats peuvent être liés à des investissements du gouvernement dans le développement économique, à des contrats de diversification des modes de prestation des services ou au dessaisissement d'actifs gouvernementaux.

L'équipe sert une foule de clients provinciaux et municipaux évoluant dans de nombreux secteurs, notamment les services gouvernementaux et aux consommateurs, les transports, l'énergie et l'immobilier. L'équipe propose un éventail de services, allant des conseils au gouvernement sur la structure commerciale optimale pour les partenariats public-privé liés à l'infrastructure de transmission et de transport, à la conception, l'exécution et la négociation d'importants contrats.

Dans l'année qui vient de s'écouler, l'équipe des projets commerciaux a entrepris une foule de projets, y compris la négociation d'une entente de services prolongée pour l'autoroute 407; la vente des terrains du siège social de la Régie des alcools de l'Ontario au centre-ville de Toronto; les travaux continus avec la ville de Mississauga pour le site Ontario Power Generation Lakeview; et la fourniture de conseils au ministère de l'Énergie concernant plusieurs contrats importants avec des entités du secteur privé.

IMMOBILIER ET PRÊTS

Toni Rossi
Président divisionnaire

La division de l'immobilier fournit des services professionnels au gouvernement à l'appui de la gestion du Portefeuille immobilier général et du Programme provincial d'aménagement secondaire des biens-fonds pour les corridors de transport de l'énergie électrique, et offre des conseils immobiliers aux organismes et autres entités gouvernementales. Le service des prêts gère un programme de prêts en vigueur de plus de 8,5 milliards de dollars qui sert des organismes admissibles du secteur public.

Les services immobiliers fournis par l'organisme sont vastes et conçus pour répondre aux besoins divers des intervenants du gouvernement et des ministères. IO a reçu le mandat de maintenir le portefeuille en bon état de fonctionnement à l'aide des ressources disponibles; ajuster la taille du portefeuille et le rationaliser; optimiser la valeur des actifs lors du processus de vente; et fournir des services immobiliers qui répondent aux besoins des programmes de la fonction publique.

Le programme de prêts d'IO est un des plus importants programmes de prêts de la fonction publique au Canada. Il offre un accès abordable aux produits de prêts qui ne sont pas aisément disponibles sur le marché afin d'appuyer le renouvellement et le développement d'infrastructures essentielles du secteur public.

Dans les dernières années, IO a mis en œuvre un certain nombre de stratégies pour moderniser le portefeuille du gouvernement et s'assurer de dépenser judicieusement chaque dollar du portefeuille immobilier et réorienter le programme de prêts vers des secteurs de croissance clés.

Aperçu de la réalisation :

- Générer des recettes et rationaliser le portefeuille en vendant les propriétés non essentielles;
- Améliorer l'exploitation des activités en regroupant les services dans les installations et en réduisant l'empreinte carbone des locaux à bureaux;
- Réaliser des projets de réparation des biens d'équipement en faisant équipe avec le secteur privé;
- Investir dans des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique pour accroître la durabilité des bâtiments;
- Renouveler et réimaginer les quartiers et les zones piétonnes; et
- Viser la croissance des prêts octroyés aux municipalités, aux universités, aux installations hydroélectriques, aux logements abordables et sociaux sans but lucratif et aux secteurs de soins de longue durée sans but lucratif.

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE D'IO

Le parc immobilier est vieux et ne rajeunit pas. Les biens fonciers sont vastes, ce qui entraîne des risques. Le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise du

Structure organisationnelle

MDEEI, possède le deuxième plus important portefeuille immobilier du Canada. Le portefeuille est vaste, ancien, précieux, coûteux et diversifié. Les propriétés vont des bureaux aux palais de justice, en passant par les prisons, les laboratoires, les édifices du patrimoine et les organismes de crédit foncier, et elles reflètent un large éventail des fonctions soutenues par le gouvernement.

Compte tenu des coûts associés au cycle de vie complet d'un actif, IO classe les terrains et bâtiments en actifs principaux repérés pour un usage de longue durée, les actifs de transition qui nécessitent un examen additionnel et les actifs excédentaires dont on détermine qu'ils doivent être vendus ou démolis. Ces catégories étayent les décisions opérationnelles et budgétaires ainsi que les recommandations au gouvernement. En ne se limitant pas à un actif en particulier, IO optimise le niveau d'utilisation, rationalise son portefeuille et minimise les coûts.

Cycle de vie de l'actif :

La division est organisée de façon à moderniser, à optimiser, à accroître la valeur et à intégrer la nouvelle génération d'actifs immobiliers du gouvernement par l'intermédiaire de six services possédant un savoir-faire dans tous les aspects du cycle de vie immobilier.

PLANIFICATION DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER

L'équipe chargée de la planification du portefeuille immobilier assure un juste équilibre entre l'offre et la demande d'actifs immobiliers gouvernementaux en rationalisant les actifs sous-utilisés et les actifs vacants et en cernant les besoins immobiliers futurs, optimisant les biens immobiliers à l'aide d'un examen exhaustif des actifs et formulant des recommandations telles que les suivantes : réinvestissement dans les actifs; acquisition d'actifs et de terrains; planification de l'utilisation du territoire; amélioration de la valeur; et cession d'actifs. L'équipe chargée du portefeuille spécialisé fournit des stratégies d'optimisation et de rendement pour offrir une valeur à long terme.

PORTEFEUILLE IMMOBILIER DE LOCAUX À BUREAUX

Le groupe chargé du portefeuille immobilier de locaux à bureaux fournit des recommandations pour les locaux à bureaux et le portefeuille connexe afin d'appuyer les exigences des programmes ministériels et d'atteindre les priorités gouvernementales. Ces objectifs sont atteints avec l'aide de deux équipes intégrées. L'équipe chargée de la stratégie du portefeuille immobilier de locaux à bureaux transforme les locaux à bureaux en espaces efficaces, modernes et flexibles. L'équipe chargée de la gestion des clients veille à la planification stratégique des locaux afin de rationaliser et d'optimiser les locaux à bureaux existants.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Le groupe chargé des transactions immobilières s'occupe de la location de locaux commerciaux, des ventes, des servitudes et des accords d'acquisition, entreprend le processus d'évaluation des propriétés et administre l'impôt foncier. Le groupe établit des relations contractuelles avec les fournisseurs de services du secteur privé qui épaulent l'équipe chargée des transactions immobilières en lui fournissant des informations sur le marché dans le but d'élaborer des stratégies d'affaires judicieuses. L'équipe gère plus de 1 000 transactions immobilières par année.

GESTION IMMOBILIÈRE

Le groupe chargé de la gestion immobilière fournit divers services, y compris les suivants : planification des exigences en matière d'investissement en capital des actifs et réalisation de projets; gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre; conformité réglementaire; conseils en matière de santé et de sécurité; et expertise en gouvernance de contrats pour trois contrats d'externalisation et plusieurs fournisseurs attitrés.

ANALYTIQUE IMMOBILIÈRE ET INTÉGRATION DES CLIENTS

L'équipe chargée de l'analytique immobilière et de l'intégration des clients analyse les données afférentes

aux stocks d'actifs immobiliers et en rend compte. Elle exerce aussi des fonctions de recherche et d'analyse comparative. L'équipe établit également des stratégies d'intégration et de sensibilisation des clients pour s'assurer que les services d'IO concordent parfaitement avec les plans et les attentes des clients. Les experts en géomatique et en arpentage de l'équipe fournissent des services pour permettre la prise de décisions judicieuses dans le cadre du portefeuille.

DIVERSIFICATION DES MODES DE FINANCEMENT ET D'APPROVISIONNEMENT – ACTIVITÉS

L'équipe chargée des activités de DMFA veille au rendement optimal et à l'optimisation des ressources tout au long de la période de concession à long terme pour les actifs contrôlés par le gouvernement qui ont été construits selon le modèle de DMFA. L'équipe supervise dix contrats d'activités de DMFA et verse des paiements annuels au titre des services d'environ 170 millions de dollars.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES ET PRÊTS

Une infrastructure publique moderne et efficace est essentielle à l'édification et au maintien d'une économie solide, de collectivités prospères et d'un environnement sain et propre. L'équipe des prêts de la division immobilière fournit des prêts pour répondre aux besoins uniques des municipalités, des universités et des autres organismes du secteur public, ainsi que pour relever leurs défis complexes en matière de développement.

L'équipe des prêts offre aux organismes admissibles du secteur public une source de financement à long terme conçue pour les aider à développer et à renouveler les infrastructures publiques et à produire des résultats optimaux pour les clients et les résidents de tout l'Ontario. À l'heure actuelle, l'équipe supervise 923 prêts en cours.

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE PRÊT D'IO

L'équipe chargée des prêts a l'intention l'élargir le portefeuille de prêts en se concentrant sur plusieurs secteurs clés qui ont affiché une stabilité globale pendant de nombreuses années; un régime réglementaire de surveillance rigoureux; et un soutien financier solide aux échelons fédéral, provincial et municipal. Ces secteurs englobent d'importants domaines de programmes (renouvellement et développement d'infrastructures, éducation, logement abordable et soins de longue durée). En se concentrant sur ces secteurs clés, le groupe des prêts peut optimiser la valeur offerte par ses prêts abordables aux emprunteurs admissibles et aux électeurs qu'ils servent.

Aperçu du Portefeuille immobilier général

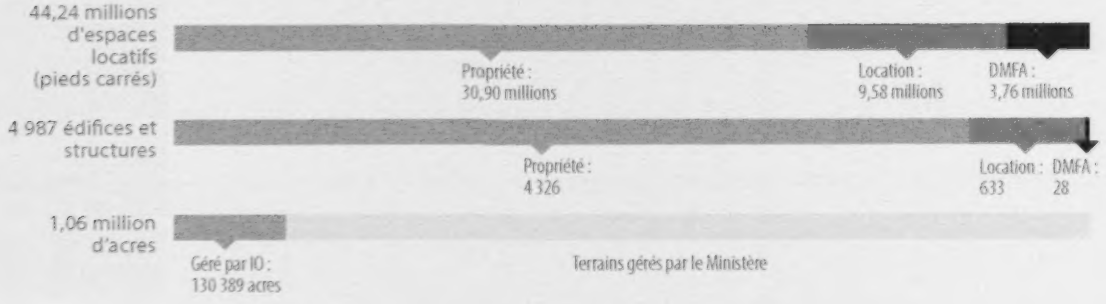

■ NOTRE BILAN

HARMONISATION DES SERVICES AUX OBJECTIFS

Les objectifs organisationnels de 2015-2016 concordent avec les valeurs d'IO et s'articulent autour de quatre facteurs opérationnels qui favorisent leur atteinte : la croissance et les nouvelles activités; la bonne gouvernance; la gestion des talents et des personnes; et l'efficacité opérationnelle. Ces secteurs d'intervention privilégiés illustrent comment IO a l'intention de continuer à s'améliorer tout en produisant d'excellents résultats.

Nous utilisons un cadre de mesure de rendement pour s'assurer que les projets et processus respectent l'orientation stratégique ainsi que pour suivre les progrès en fonction des indicateurs de succès clés. Le rendement fait l'objet d'un rapport trimestriel à la direction et au conseil d'administration au moyen d'une carte de pointage organisationnelle, de tableaux de bord divisionnaires et d'un tableau de bord de gestion des risques qui fournit des commentaires sur des questions et réalisations particulières.

Durant l'exercice 2015-2016, IO a atteint tous ses objectifs généraux. Le tableau ci-dessous présente en détail ces objectifs et les résultats atteints.

	DOMAINE D'INTERVENTION	OBJECTIF	RÉSULTAT
	CROISSANCE ET AFFAIRES NOUVELLES		
1 ✓	**Créer et mettre en œuvre de nouvelles occasions qui concordent avec les priorités du gouvernement.**	Obtenir de nouveaux mandats de réalisation selon le modèle de DMFA pour le transport en commun et le transport.	Approbation du gouvernement reçue pour cinq nouveaux mandats.
		Obtenir de nouveaux mandats de DMFA pour des projets d'infrastructure sociale.	Approbation du gouvernement reçue pour deux nouveaux mandats.
		Obtenir de nouveaux mandats pour des projets commerciaux.	Approbation du gouvernement reçue pour onze nouveaux mandats.
		Obtenir les approbations nécessaires pour poursuivre la modernisation du portefeuille immobilier.	Approbation reçue pour la solution visant l'évacuation et la reconstruction du Complexe Macdonald ainsi que pour la vente et la location proposées d'Ontario Power Generation.
		Transformer la croissance du portefeuille de prêts conformément aux nouvelles politiques de crédit.	98 % des 88 demandes de prêt ont été approuvées et attribuées respectant la nouvelle politique de crédit.
	BONNE GOUVERNANCE		
2 ✓	**Renforcer les relations en tant que partenaire de confiance travaillant dans l'intérêt du public.**	Communiquer de façon opportune, informative et compétente l'ensemble des activités et des risques liés aux projets au Conseil d'administration et à l'équipe de direction d'IO et, au besoin, au MDEEI.	Trousse de rapport de l'organisme préparée et remise au Conseil d'administration et à l'équipe de direction d'IO conformément au calendrier établi.
		Éclaircir les rôles et responsabilités d'IO auprès du MDEEI et des clients conformément au Protocole d'entente (PE) et aux lettres d'instruction (LI).	Un groupe de travail interne a été formé pour examiner le PE et les LI. Des mesures de suivi, de rapport et de tenue des dossiers ont été mises en place pour assurer la conformité.
		Mettre en œuvre les recommandations du vérificateur général, y compris la collecte des données empiriques disponibles.	IO a communiqué les données empiriques recueillies au Comité permanent des comptes publics à l'automne 2015. IO fera le point auprès du vérificateur général concernant la mise en œuvre de toutes les recommandations d'ici la date d'échéance fixée.
	GESTION DES TALENTS ET DES PERSONNES		
3 ✓	**Attirer, perfectionner, embaucher et maintenir en emploi des candidats pour atteindre notre mandat et nos objectifs.**	S'assurer d'améliorer constamment l'engagement des employés en mettant l'accent sur les secteurs qui se situent en deçà de la moyenne de l'organisme.	IO a continué d'améliorer l'engagement des employés dans les secteurs suivants : Approvisionnement et gestion des dossiers : 95 %; Gestion immobilière : 75 %; Grands projets-Civil : 89 %; Finances, trésorerie et financement des transactions : 83 %
		Continuer de maintenir en poste et d'attirer des personnes de talent pour assumer des responsabilités croissantes.	Le taux de roulement volontaire global d'IO atteint 10,06 % (celui de l'industrie se situe à 9,9 %)
	EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE		

	DOMAINE D'INTERVENTION	OBJECTIF	RÉSULTAT
4 ✓	Chercher à être efficaces, efficients et productifs.	Réalisation dans les délais et les budgets impartis des grands projets et des projets immobiliers.	Réalisation des grands projets : 4/7 projets ont été réalisés dans les délais fixés; 6/7 projets ont respecté les budgets impartis Projets immobiliers : 97,7 % dans les budgets impartis; 92,6 % dans les délais fixés
		S'assurer que les gestionnaires ont les outils financiers pour prendre des décisions en matière de ressources et harmoniser les ressources aux secteurs de croissance prioritaires.	De nouveaux rapports financiers trimestriels ont été élaborés et communiqués à l'équipe de direction par division et par service.
		Respecter le budget annuel de l'organisme.	L'excédent projeté pour l'exercice (avant toutes les provisions pour prêts douteux) de 10 M$ est considérablement supérieur au budget de 1,8 M$; cette situation est largement attribuable à certains événements ponctuels.

■ RENDEMENT DES PROJETS

VOLUME ET VALEUR DES PROJETS SELON LE MODE DE RÉALISATION

Les investissements du gouvernement ontarien dans les infrastructures et l'immobilier génèrent des retombées économiques pour l'Ontario, stimulent la croissance des entreprises ontariennes et créent des possibilités d'emploi pour les Ontariens et les Ontariennes. IO travaille à quelque 5 600 projets de diverses envergures et de divers degrés de complexité tous les ans. IO analyse la complexité, les risques et la rentabilité de chaque projet pour sélectionner le mode de réalisation qui convient. Dans certains cas, des recommandations sont faites au gouvernement pour la mise en œuvre des projets selon le modèle traditionnel de réalisation des projets ou selon le modèle de DMFA

MODE DE RÉALISATION	PLAGE DE VALEUR	NOMBRE DE PROJETS	VALEUR EN $ (ARRONDIE)
Grands projets (DMFA)	Plus de 100 millions $	89	39,4 milliards*
Développement commercial et aménagement des terrains	varie	20	42,6 millions**
Modèle traditionnel de réalisation des projets d'IO	10 à 50 millions $	33	189,1 millions**
Projets réalisés par des fournisseurs de services extérieurs de gestion de projets (améliorations locatives et réparation des biens par le service de gestion des biens)	100 000 $ à 10 millions $	1 471	236,3 millions***
Projets réalisés par des fournisseurs de services extérieurs de gestion immobilière et des terres (services de gestion d'installations et petits ouvrages)	Jusqu'à concurrence de 100 000 $	4 009	31,8 millions***

* dépenses en immobilisations depuis le début

** valeur totale du projet, y compris les études et deux programmes comptant plusieurs projets de moins de 10 millions $

*** dépenses en 2015-2016

Nos réalisations en 2015-2016

PROJETS EN COURS RÉALISÉS SELON LE MODÈLE DE DMFA EN 2015-2016

SEPT PROJETS ONT ATTEINT L'ÉTAPE DE L'ACHÈVEMENT SUBSTANTIEL :

- Hamilton Health Sciences – Ron Joyce Children's Hospital
- Humber River Hospital
- Oakville-Trafalgar Memorial Hospital
- Aires de service autoroutières de l'Ontario
- Stades et vélodrome pour les Jeux panaméricains
- Promenade du très honorable Herb Gray
- Women's College Hospital

DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION POUR TROIS PROJETS :

- Système de train léger sur rail d'Eglinton Crosstown
- St. Thomas Elgin General Hospital
- Réseau de transport rapide Viva Bus

SIX DEMANDES DE PROPOSITIONS ONT ÉTÉ DÉPOSÉES :

- Centre de toxicomanie et de santé mentale – Phase 1C
- Etobicoke General Hospital – Phase 1
- Système de transport léger sur rail Finch West
- Prolongation de l'autoroute 427
- Mackenzie Vaughan Hospital
- Seneca College King Campus

■ PROJETS PHARES

PROJETS RÉALISÉS SELON LE MODÈLE DE DMFA

HUMBER RIVER HOSPITAL

Le Humber River Hospital a regroupé les services de l'hôpital dans une nouvelle installation de 858 lits, augmentant la capacité d'accueil des patients de presque 25 pour cent. Situé au nord de Toronto, l'hôpital doté d'une superficie de 1,8 million de pieds carrés offre des services d'urgence élargis, des soins spécialisés aux malades externes, de l'équipement diagnostique moderne pour améliorer le diagnostic et le traitement des patients et des systèmes de confinement des maladies infectieuses à jour pour surveiller un large éventail d'infections, et en assurer la prévention.

Les services de Plenary Health Care Partnerships ont été retenus pour réaliser le projet dont la construction a débuté en septembre 2011. Représentant un des plus importants projets réalisés selon le modèle de DMFA, le nouvel hôpital a atteint l'étape d'achèvement substantiel des travaux en juin 2015, dans les délais et les budgets impartis.

HAMILTON HEATH SCIENCES – RON JOYCE CHILDREN'S HEALTH CENTRE

Situé au centre-ville de Hamilton, le nouveau centre de traitement pour enfants fournit une foule de services et de programmes centrés sur les patients et les familles, y compris des services touchant au trouble du spectre de l'autisme, des programmes de santé mentale destinés aux enfants et aux adolescents et des services de pédiatrie du développement et de réadaptation.

Conçu pour offrir un lieu où les enfants, les jeunes et les adultes se sentiront accueillis, engagés et encouragés lorsqu'ils reçoivent des soins, l'édifice est doté de mobilier aux couleurs vives, de murs d'appoint et de matières texturées qui permettent de créer un environnement joyeux et invitant. Avec un atrium spacieux sur quatre étages, des fenêtres pleine hauteur et des terrasses extérieures, la conception optimise la lumière naturelle.

Les services de PCL Partnerships ont été retenus pour réaliser le projet dont la construction a débuté en mai 2014. Au plus fort de la construction, le projet a fait travailler environ 120 ouvriers en bâtiment chaque jour. La nouvelle installation a été achevée dans les délais et les budgets impartis en octobre 2015.

PROJET PHARE

SYSTÈME DE TRAIN LÉGER SUR RAIL D'EGLINTON CROSSTOWN

Le projet de système de train léger sur rail d'Eglinton Crosstown est le projet le plus ambitieux d'IO réalisé selon le modèle de DMFA. Il s'agit du plus important projet de partenariat public-privé en cours au Canada à l'heure actuelle.

Faisant partie du plus grand projet de prolongation du système de transport en commun dans l'histoire de Toronto, la ligne sera construite le long de l'avenue Eglinton à Toronto, entre la station Mount Dennis et la station de métro Kennedy. Dix des 19 kilomètres du corridor seront souterrains et s'étendront entre la

rue Keele et Laird Drive. En tout, il y aura 15 stations souterraines et 10 arrêts à niveau, reliant la voie ferrée au réseau d'autobus et de métro de la Commission de transport de Toronto, aux lignes de Go Transit et au nouveau service Union Pearson Express.

Un contrat de 9,1 milliards de dollars a été décerné à Crosslinx Transit Solutions en 2015 pour la conception, la construction, le financement et l'entretien de l'infrastructure, des systèmes de bâtiments et des composants des véhicules. Ce contrat est assorti d'un mandat de 30 ans. Le projet comprend aussi la construction d'une installation de maintenance et de stockage à Mount Dennis.

La ligne du train léger sur rail d'Eglinton Crosstown est le premier projet financé par des obligations vertes émises par le gouvernement qui vise à promouvoir l'investissement dans l'infrastructure respectueuse de l'environnement. En 2015, le projet s'est vu octroyer un prix Or pour le financement de projets par le Conseil canadien pour les partenariats public-privé.

Le projet est réalisé par IO en partenariat avec Metrolinx, l'organisme de la Couronne provincial responsable de l'intégration et de la gestion du transport public dans la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH). Faisant partie intégrante du plan de transport régional de Metrolinx, la ligne Eglinton Crosstown constitue la plus grande expansion du transport en commun en milieu urbain dans la RGTH depuis plus d'un demi-siècle.

La construction de la ligne Crosstown a commencé en juillet 2015. Une fois le train léger sur rail achevé en 2021, il accélérera les déplacements pour les gens de la région jusqu'à 60 pour cent plus vite que le service d'autobus existant et permettra d'accueillir dix fois plus de passagers. D'ici 2031, le train léger sur rail devrait assurer le transport d'environ 5 500 passagers par heure pendant les heures de pointe.

PROJET PHARE – ACTIVITÉS ET RÉALISATION DES PROJETS SELON LE MODÈLE DE DMFA

LE PALAIS DE JUSTICE DU COMTÉ D'ELGIN GAGNE DEUX PRIX EN 2015-2016

Situé à St. Thomas, le palais de justice du comté d'Elgin a été construit pour regrouper sous un même toit la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario. Cette conception primée visait la restauration et l'intégration du palais de justice historique du comté d'Elgin datant de 1853 et du bureau d'enregistrement dans la nouvelle installation. Le palais de justice a été le premier projet de DMFA qui comportait un volet patrimonial à être réalisé par IO en recourant au modèle de réalisation « conception-construction-financement-entretien ».

La conception écoénergétique et l'excellence opérationnelle du palais de justice lui ont valu la certification LEED Or en 2014. Pour s'assurer de poursuivre les opérations de bâtiments écoénergétiques lors de la phase d'entretien de 30 ans, l'équipe chargée des opérations de DMFA d'IO a travaillé avec le consortium exploitant, Integrated Team Solutions, à l'atteinte de la certification Building Owners and Managers Association BOMA BEST Gold pour les opérations de bâtiments durables en janvier 2016.

En février 2016, le palais de justice a aussi été reconnu par le Regional Commercial Council of London et la St. Thomas Association of Realtors qui lui ont décerné le prix Don Smith Commercial Building Award dans la catégorie des bâtiments d'institutions. Les équipes chargées de la réalisation de projets de DMFA et de la gestion environnementale d'IO ont été reconnues pour avoir conservé et restauré le palais de justice et le bureau d'enregistrement d'origine, ainsi que pour avoir réussi à intégrer ces édifices du patrimoine dans le nouveau complexe du palais de justice.

Le projet de palais de justice du comté d'Elgin a remporté huit prix depuis son ouverture il y a moins de deux ans. Les prix antérieurs ont reconnu l'excellence du projet en tant que projet P3, la conservation architecturale, la remise en état et la restauration de ses édifices du patrimoine et la capacité de tenir compte des facteurs liés à l'environnement et à la conception.

Les prix BOMA BEST et Don Smith Commercial Building représentent d'excellents exemples de la façon dont les équipes multidisciplinaires d'IO travaillent avec leurs fournisseurs de services pour assurer la réussite des projets et des opérations courantes liées aux édifices.

PROJET PHARE – PROJETS COMMERCIAUX

VENTE DES TERRAINS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS DE L'ONTARIO (RAO)

L'équipe chargée des projets commerciaux a collaboré avec la RAO et des conseillers externes afin d'établir et de gérer un processus de demande de propositions en deux étapes en lien avec la vente des terrains du siège social de la RAO situé au centre-ville de Toronto. La vente de la propriété de 11 acres offre la possibilité d'optimiser son utilisation et sa valeur, et de générer des recettes pour la province.

L'acheteur retenu au moyen du processus de DP est aussi responsable de la conception et de la réalisation des installations de la RAO, ce qui comprend un magasin de détail phare et des locaux d'une superficie de 180 000 pieds carrés au siège social.

Étant donné que la propriété était auparavant considérée comme un terrain à usage industriel, l'équipe chargée des projets commerciaux a fait appel à l'équipe de gestion environnementale d'IO pour obtenir des conseils d'ordre environnemental, géotechnique et patrimonial. À l'appui du projet de vente, l'équipe environnementale a entrepris ce qui suit :

- déterminer la portée et l'aide en matière d'approvisionnement pour les rapports de diligence raisonnable au chapitre de l'environnement;
- effectuer un examen de la fiabilité des rapports environnementaux avant la publication de la DP;
- fournir des conseils sur les obligations patrimoniales et la protection connexe; et
- fournir un soutien environnemental et géotechnique lors de l'évaluation de la DP.

En septembre 2014, IO a publié une DP pour la vente du site. Le processus de DP a offert au gouvernement la meilleure occasion de répondre aux besoins opérationnels de la RAO tout en optimisant la valeur des terrains. Il a aussi fourni un moyen aux acheteurs éventuels de se familiariser avec les risques du projet, ainsi qu'avec les attentes et les exigences liées à la vente avant de déposer une proposition viable et éclairée. La DP est venue à échéance en septembre 2015.

PROJET PHARE – PROJET TRADITIONNEL PROJETS DE RÉALISATION

AMÉLIORATIONS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ DANS LES BUREAUX DU GOUVERNEMENT

Le ministère des Services sociaux et communautaires modernise ses bureaux dans 26 emplacements de la province qui fournissent des services aux personnes handicapées. Cette modernisation de 28 millions de dollars permettra de mettre en œuvre une conception d'espace ouvert qui améliorera l'accessibilité et le service aux clients sur place. Les travaux de construction sont en cours et devraient être achevés en 2018.

PROJET DE PARC URBAIN ET DE SENTIER RIVERAIN, PLACE DE L'ONTARIO, TORONTO

Comme première étape de la revitalisation de la Place de l'Ontario dans le secteur riverain de Toronto, le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a demandé à IO d'entreprendre la conception et la construction de la forêt-parc de 7,5 acres sur l'île est. Le projet comprend la réparation des dommages causés à l'environnement, la restauration du rivage, un ensemencement important et la construction de promenades et d'un pavillon avec de l'art autochtone. La phase 1 du projet, qui comprenait la préparation du site, le renforcement du rivage et des travaux en subsurface, a été achevée en 2015. Le projet devrait être terminé au printemps 2017.

PROJET PHARE – GESTION DE PROJET FOURNISSEURS DE SERVICES

NOUVEAU CENTRE DE GESTION DES INCENDIES, HALIBURTON

Situé à l'aéroport de Haliburton, dans la ville d'Algonquin Highlands, le nouveau centre de gestion des incendies du ministère des Richesses naturelles et des Forêts a été conçu pour répondre aux exigences uniques des Services d'urgence, d'aviation et de lutte contre les feux de forêt du ministère. L'édifice à un étage d'une superficie de 18 800 pieds carrés comprend des bureaux, des vestiaires, une laverie, un entrepôt, une aire de briefing, une cuisine et des installations d'entraînement. Le site comprend un héliport pour accueillir deux aéronefs à voilure tournante et une aire de trafic pouvant recevoir deux aéronefs à voilure fixe. Le projet de 10,5 millions de dollars a atteint l'étape d'achèvement substantiel des travaux en mars 2016 dans les budgets et les délais impartis.

SERVICES DE GESTION DES LOCAUX À BUREAUX

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE DES BUREAUX, 159, RUE CEDAR, SUDBURY

L'édifice situé au 159, rue Cedar, est un bâtiment multilocataire appartenant au gouvernement situé au centre-ville de Sudbury. Sa superficie d'espaces locatifs est d'environ 150 000 pieds carrés. Le projet visait à réduire et à moderniser plusieurs locaux du ministère tout en accueillant le personnel supplémentaire emménageant dans l'édifice depuis une location de tiers. Ce projet de logement fructueux, qui a permis de réduire la superficie des locaux à bureaux loués d'environ

30 000 pieds carrés, a été achevé dans les délais impartis et en deçà du budget fixé.

■ PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

CONSERVATION DE L'ÉNERGIE

Afin d'encourager la conservation d'énergie et de réduire les dépenses, IO établit des cibles de réduction globale de la consommation d'énergie dans les édifices dont le gouvernement est le propriétaire et l'exploitant. En 2013, IO a établi une réduction cible de la consommation d'énergie de 2 % par an au cours des sept années à suivre. Cette cible, qui comprend tous les types d'énergie (électricité, gaz naturel, propane, etc.), est calculée en kilowattheures équivalents (ekWh). Les progrès réalisés vers l'atteinte de la cible ont été satisfaisants, avec une réduction cumulative de 12,6 % en date de décembre 2015.

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

En vertu de la Stratégie d'écologisation de la FPO et de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à économiser l'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans ses édifices. Dans le cadre de sa stratégie, le gouvernement s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 27 % d'ici 2020, en utilisant les niveaux de 2006 comme valeur de référence. En décembre 2015, la réduction cumulative d'IO atteignait environ 33 %.

LEED (LEADERSHIP IN ENERGY AND ENVIRONMENTAL DESIGN)

Pendant l'exercice 2015-2016, quatre édifices ont obtenu la certification LEED par l'intermédiaire du programme de certification LEED (« Leadership in Energy and Environmental Design ») du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa); le processus de certification porte sur l'efficacité énergétique et la mise en œuvre de pratiques écologiquement durables lors de la conception, de la construction et de l'exploitation des bâtiments. En tout, 52 édifices du portefeuille immobilier d'IO ont obtenu la certification LEED.

IO encourage les pratiques liées aux bâtiments verts afin de réduire au minimum l'impact environnemental des immeubles. La construction des bâtiments verts requiert moins de ressources et perturbe moins l'environnement naturel. Leur exploitation est également conçue pour conserver l'énergie, diminuer la consommation d'eau, produire moins d'émissions de gaz à effet de serre, créer des lieux de travail plus sains et réduire les déchets.

PROTECTION DES ESPÈCES EN PÉRIL ET TERRES DE COMPENSATION

La *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario interdit de nuire ou de harceler une espèce protégée et prévoit que nul ne doit endommager ou détruire son habitat Un permis d'avantage plus que compensatoire pour les espèces à risque peut être obtenu pour réaliser des travaux de construction ou de développement au sein d'un habitat protégé, sous réserve que l'habitat soit remplacé par une autre parcelle de terrain. Le portefeuille immobilier provincial des propriétés excédentaires comprend de nombreuses parcelles qui, en raison de leur emplacement, de questions d'accès ou d'affectations du sol, sont invendables à l'heure actuelle, mais pourraient constituer des terres de compensation.

Une telle utilisation des terres de compensation lors de l'exercice 2015-2016 s'est produite par suite des travaux d'avant-projet d'IO visant la réalisation du TLR Finch West dans l'ouest de Toronto, situé dans l'habitat de la sturnelle des prés. Cet oiseau, ainsi que son habitat, est désigné comme une espèce menacée dans la liste des espèces en péril de l'Ontario. Les équipes chargées de la planification du portefeuille immobilier et des transactions immobilières d'IO ont repéré des terres de compensation viables dans la moraine d'Oak Ridges, que Metrolinx, le promoteur du projet, acquerra à la valeur marchande. Metrolinx transformera la zone pour recréer l'habitat de l'oiseau et en assurer l'intendance continue conformément aux dispositions de la Loi.

■ RATIONALISATION DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER

PLAN DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER

La ligne directrice relative aux biens immobiliers du Conseil de gestion du gouvernement et la politique gouvernementale établissent les exigences pour la planification du portefeuille immobilier, y compris les pratiques de détermination des biens immobiliers excédentaires et les processus pour se départir de ces biens. Un plan stratégique triennal continu met l'accent sur le réinvestissement dans les biens et la réutilisation de ceux-ci en accomplissant des activités d'accroissement de la valeur et en réalisant des

transactions immobilières pour générer des recettes de ventes et réduire les responsabilités découlant de la propriété. En 2015-2016, IO a prévu de compiler le prochain groupe de propriétés excédentaires à vendre et de dresser une liste des cibles de démolition priorisées afin de réduire encore plus les coûts du portefeuille et d'entretien au cours des trois prochaines années.

PROGRAMME DE DÉMOLITION ACCÉLÉRÉE

Le Programme de démolition accélérée vise à compléter le Programme de ventes en démolissant les bâtiments excédentaires vacants compris dans le Portefeuille immobilier général. Dans le cadre du programme de deux ans, les bâtiments excédentaires qui ne peuvent plus être réutilisés, dont la valeur de revente est minime et qui offrent des économies en réduisant les coûts, les responsabilités et les risques, seront démolis. En 2015-2016, 25 bâtiments ont été démolis, lesquels représentaient une superficie d'espaces locatifs de 48 932 pieds carrés.

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE DES BUREAUX

En 2012, le gouvernement provincial a commencé à mettre en œuvre sa Stratégie de renouvellement des services immobiliers (SRSI) afin de mieux utiliser et de maximiser le portefeuille immobilier. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement s'est fixé deux objectifs en vue de maximiser et de revitaliser l'utilisation des espaces à bureau : réduire l'empreinte de ses bureaux de 92 900 m² (un million de pi²) à Toronto, et de 27 900 m² (300 000 pi²) à l'extérieur de Toronto sur une période de dix ans à partir d'avril 2012. En date de mars 2016, IO a réussi à réduire son empreinte d'environ 827 700 pieds carrés, soit presque les deux tiers de la cible fixée à 1,3 million de pieds carrés, ce qui s'est traduit par des économies annuelles de plus de 20 millions de dollars en termes de frais de location.

■ SERVICES DE LOCATION

IO loue des installations dont la superficie dépasse neuf millions de pieds carrés auprès du secteur privé. Environ 20 % de ces installations louables expirent chaque année. En planifiant de façon stratégique les besoins des ministères en matière de logement et en utilisant nos vastes connaissances des marchés immobiliers locaux, IO optimise les occasions dans des conditions de marché avantageuses, en plus de minimiser les incidences lors de conditions défavorables. IO travaille avec les courtiers pour établir des plans exhaustifs en matière d'échéance des locations qui tablent sur les relations avec les propriétaires bailleurs, sur le pouvoir d'achat des secteurs public et privé et sur les contrats garantis par le gouvernement pour maintenir les taux au niveau du marché ou en deçà de ce niveau pour tous les renouvellements et les nouvelles transactions. En 2015-2016, l'équipe chargée des locations a réalisé des transactions de location et négocié des économies d'environ 35,1 millions de dollars pour la province.

Vue d'ensemble

PROGRAMME PHARE – LOCATION

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOCATION, 777, RUE BAY, TORONTO

Situé au centre-ville de Toronto et à une distance de marche de Queen's Park, cette installation louée abrite plusieurs ministères aux besoins divers en matière de programmes. En 2015-2016, l'équipe de location d'IO a réussi à négocier une des plus importantes transactions de location au Canada avec Canderel, le propriétaire bailleur de l'établissement. La transaction visait le renouvellement de 13 contrats de location, pour une superficie totale de 468 317 pieds carrés et une valeur brute de 149,2 millions de dollars. L'équipe de location s'est servie des données issues d'appels de service et de sondages de satisfaction auprès des locataires pour négocier des modalités non financières avec les propriétaires bailleurs en tenant compte des préoccupations des locataires et en négociant plusieurs améliorations et avantages.

VENTES – BIENS IMMOBILIERS

EXCÉDENTAIRES

La capacité de se départir des biens devient de plus en plus difficile étant donné que la plupart des biens excédentaires d'envergure présentant une grande valeur et qui sont facilement vendables ont déjà été cédés. Les biens qui restent sont touchés par un éventail de facteurs internes et externes. Au nombre des facteurs externes, mentionnons les contraintes environnementales, les contraintes d'aménagement du territoire, les emplacements non urbains, les conditions du marché, l'intensité de la participation des intervenants et l'ampleur des coûts de réaménagement. Parmi les facteurs gouvernementaux internes, mentionnons les lois patrimoniales, les programmes des ministères et les exigences en matière d'obligation de consulter pour les décrets exigés. Ces facteurs ont une incidence sur la négociabilité et la durée exigée pour vendre les actifs. IO travaille avec des intervenants des ministères pour simplifier beaucoup de processus internes et atténuer ces contraintes.

Le programme de ventes immobilières permet à IO de générer des recettes à court terme et de réduire les obligations à long terme en éliminant les actifs excédentaires du portefeuille. Le programme permet aussi un financement limité en matière de réparation des biens d'équipement à octroyer aux bâtiments essentiels.

Au cours de l'exercice 2013-2013, IO a mis en œuvre un plan d'élimination sur trois ans dans le but de générer des recettes de 79 millions de dollars au moyen de la vente de propriétés excédentaires. À la fin de l'exercice 2015-2016, IO avait réalisé des recettes totales de 117,5 millions de dollars, surpassant de 38,5 millions de dollars la cible de recettes sur trois ans. De surcroît, IO a dépassé sa cible de réduction du passif de 2,1 millions de dollars, surpassant la cible de 1,5 million de dollars.

DURANT LE CYCLE DE VIE DU PROGRAMME TRIENNAL :	
Avantage négocié (Prix de vente – Valeur estimée)	6,0 millions $
Nb de transactions conclues	562
Nb de bâtiments vendus	71
Superficie totale en acres vendue	415
Superficie totale en bâtiments vendue	548 249

Un nouvel objectif de vente de trois ans a été fixé pour générer des recettes additionnelles de 60 millions de dollars et atteindre une réduction du passif de l'ordre de 750 000 $ d'ici 2019.

PROGRAMME PHARE – VENTES ET PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

VENTE DU TERRAIN EXCÉDENTAIRE À VAUGHAN

Une parcelle de terrain de neuf acres située près de la jonction de l'autoroute 407 et de la rue Keele à Vaughan appartenait depuis longtemps au ministère des Transports en tant que site d'une future station de rue piétons-autobus. En 2010, le ministère a déterminé que le site ne convenait plus à cette fin et a donc décidé de s'en départir.

L'équipe de planification du développement d'IO a reconnu les possibilités de développement importantes découlant de ces propriétés excédentaires. Situé au cœur du district des affaires et à proximité de l'autoroute 407, le site était considéré comme convenant parfaitement au développement commercial. IO a préparé le terrain aux fins d'utilisation commerciale future et en a augmenté la valeur en réalisant des évaluations environnementales et archéologiques, effectuant une demande en vue du retrait du terrain du Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades et en assurant le rezonage aux fins d'utilisation par Prestige Employment.

En janvier 2016, IO a vendu le terrain au prix de 7,4 millions de dollars, soit un prix huit fois supérieur à la valeur de 900 000 $ fixée à l'origine pour la propriété. Il s'agissait de la plus importante transaction réalisée par IO en 2015-2016 en termes de recettes, illustrant la capacité de l'organisme de gérer et d'accroître la valeur des propriétés pour le compte du gouvernement.

■ SERVICES AU SECTEUR PUBLIC

PRÊTS

Les taux de prêt d'IO permettent aux organismes du secteur public admissibles d'obtenir un financement abordable. Les taux de prêt sont basés sur la vigueur de crédit de chaque secteur.

Les emprunteurs peuvent choisir des modalités de remboursement jusqu'à concurrence de 30 ans, mais la période de remboursement ne doit pas dépasser la durée de vie prévue de l'actif immobilisé. Le taux d'intérêt des prêts varie selon la durée du prêt.

AVANTAGES DU PROGRAMME DE PRÊTS

Les emprunteurs du secteur public profitent de divers avantages :

- Taux abordables;
- Accès au financement du marché financier sans honoraires ni commissions;
- Durée prolongée pour tenir compte de la durée de vie de l'actif;
- Aucun besoin de refinancement pendant la durée de vie du prêt;
- Demande et formulaires disponibles en ligne;
- Accès à des employés dévoués et compétents.

IO a offert un financement à long terme abordable aux organismes dans l'ensemble de la province afin d'appuyer plus de 2 100 projets de renouvellement des infrastructures, pour une valeur totale des projets atteignant plus de 13,2 milliards de dollars. La grande partie du programme de prêts vise les municipalités, les fournisseurs de logement, les universités et les corporations municipales.

Aperçu du Programme de prêts

Début	975 demandes de prêts	8,5 milliards $ en termes de prêts approuvés	370 emprunteurs approuvés en Ontario

PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE DE LA VILLE D'ARNPRIOR

La ville d'Arnprior s'est associée à IO pour assurer un financement de 6 millions de dollars en vue de la revitalisation de son centre-ville. Le projet de revitalisation du centre-ville comportant plusieurs phases améliorera l'infrastructure et le paysage de rue afin d'attirer des investissements dans la collectivité. Le projet comprendra le remplacement des égouts, des conduites maîtresses, des routes, des trottoirs et des lampadaires. Le plus important investissement autofinancé ponctuel réalisé par la ville pour la remise en état de son infrastructure vétuste améliorera aussi l'accès au centre-ville d'Arnprior en éliminant des obstacles pour de nombreuses entreprises locales.

PROJET PHARE

POSTE DE POLICE DE WOODSTOCK

La ville de Woodstock s'est adressée à IO pour aider à financer l'annexe d'une valeur dépassant 4 millions de dollars à son poste de police municipal. Le projet comprend l'ajout de deux nouveaux étages, pour une superficie totale de 12 000 pieds carrés, au poste de police existant, ainsi que des travaux de rénovation au bâtiment en place. L'agrandissement verra l'ajout de locaux à bureaux pour la prestation de services additionnels comme le programme Échec au crime et les enquêtes électroniques, ainsi que des améliorations comme un ascenseur, une entrée pour le personnel et d'autres améliorations. L'annexe permettra au service de police de Woodstock de réunir toutes ses opérations sous un même toit pour mieux servir les citoyens de la collectivité de Woodstock.

SERVICES D'ÉVALUATION

Les paiements tenant lieu d'impôt foncier municipal sont émis aux municipalités en se basant sur les estimations de la valeur en cours telles que déterminées par la Société d'évaluation foncière de la municipalité et les taux d'impôt municipal correspondants. Une appréciation récente de la valeur du marché immobilier a exercé des pressions d'ordre fiscal sur le Portefeuille immobilier général. D'ici 2020, IO s'attend à ce que les paiements tenant lieu d'impôt augmenteront d'environ 63 % pour atteindre 112 millions de dollars comparé au niveau actuel de 69,3 millions de dollars. IO procède à des examens annuels d'évaluation pour atténuer l'appréciation de la valeur du marché et travaille avec les municipalités pour négocier au préalable des évaluations réduites. Lorsque nécessaire, IO dépose des appels d'évaluation et des demandes municipales pour les

factures erronées. En 2015-2016, l'équipe chargée des services d'évaluation a négocié des économies atteignant 4,2 millions de dollars. Pour la quatrième année consécutive, l'équipe a réussi à négocier des économies dépassant 4 millions de dollars.

■ MOBILISATION DE L'INDUSTRIE ET DES PARTENAIRES

IO est résolue à travailler avec des entreprises, des associations et des experts pour partager les connaissances, rassembler des suggestions sur les pratiques exemplaires et trouver des occasions de collaboration. IO maintient un dialogue régulier avec les associations, fournisseurs de services et sociétés de conseil, fournissant des mises à jour concernant les initiatives d'amélioration continue et consultant des représentants de l'industrie au moyen de sondages du marché.

Tout au long de l'année, l'organisme participe aussi à des conférences et événements de l'industrie afin de partager son expertise sur le plan de l'aménagement en infrastructure et de la gestion immobilière et de fournir des mises à jour sur les projets en cours et à venir. En 2015-2016, l'équipe chargée de la stratégie et des communications a appuyé une cinquantaine d'occasions d'art oratoire.

Des activités de sensibilisation directe auprès de l'industrie ont aussi été entreprises par l'entremise d'un salon professionnel organisé avec Metrolinx pour près de 250 entrepreneurs, propriétaires de petites entreprises et entreprises sociales concernant le projet de TLR d'Eglinton Crosstown et une initiative semblable avec la Ontario Road Builders Association, le ministère des Transports et Metrolinx concernant le modèle de DMFA.

En tablant sur la lancée de l'année dernière, l'équipe chargée de la stratégie organisationnelle et des communications a publié la mise à jour du marché printanière d'IO, laquelle soulignait les projets de DMFA totalisant 7,55 milliards de dollars, les six projets de réalisation directe et quelque 370 projets de réparation des biens d'équipement immobiliers.

L'équipe a aussi réalisé des progrès considérables en ce qui a trait à la communication du travail d'IO auprès du public par des moyens plus proactifs, notamment le site Web de l'organisme et des plates-formes comme Twitter, YouTube et LinkedIn.

COLLABORATION PANGOUVERNEMENTALE

IO ouvre toujours ses portes à ses collègues des gouvernements provinciaux et internationaux ainsi qu'à ses collègues du gouvernement fédéral, car l'organisme est d'avis que des communications ouvertes et le partage d'expériences est le gage le plus sûr pour assurer la croissance, une excellente performance et la réussite. Au cours de l'année, IO a continué partageant de l'information avec d'autres organismes du secteur public, y compris la US National Governors Association et plus de 14 délégations internationales.

IO a été heureuse de participer aux consultations du marché du gouvernement fédéral, partageant les pratiques exemplaires afférentes aux modèles de contrat qui ont servi à étayer la demande de propositions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada visant à obtenir des services de gestion immobilière et foncière.

■ NOS FOURNISSEURS DE SERVICES

FOURNISSEURS DE SERVICES POUR LA GESTION DE PROJETS (FSGP)

IO exécute des projets de renouvellement des immobilisations afin d'assurer l'entretien et le renouvellement des édifices dont elle assure actuellement la gestion, ainsi que les projets demandés et financés par les ministères qui adaptent les installations afin de répondre aux besoins des programmes. IO fait appel à des fournisseurs de services de gestion des projets pour les services de gestion de projets pour les mandats d'une valeur de 100 000 $ à 10 millions $.

Les FSGP supervisent l'exécution de travaux de construction, de maintenance et d'amélioration d'une valeur approximative de 200 millions $ par an. L'équipe chargée de la gouvernance des contrats impartis d'IO examine le rendement au moyen d'un ensemble complet d'indicateurs de performance clés de « frais en fonction du risque ».

SNC-Lavalin O&M est le FSGP pour le nord de l'Ontario et le centre-ville de Toronto et Colliers Project Leaders est le FSGP pour le sud de l'Ontario, la région du Grand Toronto et l'est de l'Ontario.

Les deux FSGP recourent à des centaines de petites et moyennes entreprises ontariennes pour la prestation de produits et de services pendant la durée de leurs contrats. Les ententes-cadres de services viennent à échéance en 2020.

SERVICES DE GESTION IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE (SGIF)

IO confie les services de gestion foncière et immobilière pour le Portefeuille immobilier général à un fournisseur externe, CBRE ltée, une société mondiale de gestion et d'aménagement des biens immobiliers. CBRE fournit des services d'exploitation et de maintenance d'installations fondés sur les pratiques exemplaires de l'industrie et les principes de développement durable d'une valeur annuelle approximative de 500 millions de dollars.

Le contrat de SGIF fournit des services de gestion immobilière quotidiens grâce à une vaste chaîne d'approvisionnement d'entrepreneurs locaux gérée par CBRE. Le contrat prévoit aussi la gestion des biens immobiliers qui sont vacants et en attente en vue d'un usage futur, qui sont loués à des tiers ou qui sont en instance d'être vendus. Les projets impliquant des travaux plus modestes dont le coût est inférieur à 100 000 $ sont réalisés dans le cadre du contrat de SGIF. IO supervise et mesure la performance mensuelle, trimestrielle et annuelle de CBRE en utilisant plusieurs indicateurs de performance clés de « frais en fonction du risque »

ENTREPRISES VISÉES PAR DES PROJETS RÉALISÉS SELON LE MODÈLE DE DMFA ET FOURNISSEURS DE GESTION DES INSTALLATIONS

IO a établi des relations continues de 30 ans avec des entreprises de gestion des projets et des installations qui sont responsables du fonctionnement et de la gestion du cycle de vie des actifs pour 28 édifices appartenant au gouvernement. En 2015-2016, l'équipe chargée des opérations de DMFA d'IO a mis en œuvre de nouveaux rapports sous forme de tableaux de bord afin d'améliorer le suivi de la performance. L'équipe travaille aussi avec les fournisseurs de services pour assurer l'atteinte des objectifs d'IO et du gouvernement dans des domaines comme la gestion de l'énergie, les opérations durables, l'accessibilité et la préservation du patrimoine.

■ CONTRATS IMPARTIS – DILIGENCE RAISONNABLE

IO gère le rendement et la conformité des fournisseurs de services au moyen d'une structure de gouvernance exhaustive qui mise sur plusieurs volets de travail internes assortis d'une expertise dans le domaine. Les volets de travail, qui vont des spécialistes de gestion des projets et des installations aux professionnels dans les domaines de la finance et de l'approvisionnement ainsi que dans le domaine juridique, surveillent la conformité des fournisseurs de services en recourant à des ententes-cadres de services, à des exigences législatives, à des politiques gouvernementales et à des procédures d'IO.

APPROVISIONNEMENT

Des pratiques opérationnelles transparentes et éthiques sont essentielles à la réputation d'IO au sein de la population et sur le marché. En 2015-2016, l'équipe chargée de l'approvisionnement a établi des mécanismes de protection et de sécurité pour prévenir les conflits d'intérêts et les pratiques de soumission contraires à l'éthique, y compris : la mise en œuvre de procédures d'évaluation séquentielles; la publication d'arrangements d'offres permanentes pour certains services de consultation; et l'établissement d'un cadre d'évaluation cohérent.

GESTION DES DOSSIERS

Compte tenu des nombreux fournisseurs de services et intervenants du gouvernement, il est prioritaire de protéger l'information confidentielle et de pouvoir produire des documents quand il le faut. Pour IO, cela comprend une stratégie complète en matière de gestion de l'information y compris un seul système de gestion des documents, un plan de conservation des documents organisationnels ainsi que des calendriers d'entreposage et de conservation des documents. En 2015-2016, l'équipe chargée de la gestion des dossiers a finalisé un calendrier de conservation approuvé avec Archives publiques de l'Ontario et entrepris le lancement d'un plan amélioré à l'échelle de l'organisme pour la gestion des dossiers.

ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Les compétences uniques et les diverses expertises des employés d'IO sont le fondement de notre réussite. L'une des grandes priorités de toute l'organisation est de recruter, de mobiliser, d'habiliter et de fidéliser des personnes talentueuses. En se basant sur la dernière année civile, le taux de roulement volontaire d'IO s'est établi à 10,06 %, ce qui est légèrement plus élevé que celui de l'industrie qui atteint 9,9 % (Secteur des services professionnels et techniques, CBC 2015).

IO s'efforce de créer un lieu de travail dans lequel les employés adhèrent aux objectifs organisationnels, peuvent donner leur maximum, se sentent encouragés à se surpasser et à s'investir, et continuent de croître et de se perfectionner. Le sondage annuel des employés d'IO est une mesure de la mobilisation et de l'habilitation du personnel. Cette année, le sondage auprès des employés a mesuré l'amélioration dans les domaines d'intérêt se situant en deçà de la moyenne.

APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT

IO reconnaît que sa capacité de continuer de remplir ses mandats, d'atteindre ou de dépasser les attentes de ses clients, et de créer et de maintenir une main-d'œuvre mobilisée et hautement performante exige un investissement continuel dans l'apprentissage et le perfectionnement de ses employés. IO propose un large éventail d'occasions d'apprentissage et de perfectionnement, allant de l'apprentissage par l'expérience acquis lors de la réalisation de projets spéciaux et d'affectations de perfectionnement à différents cours spécialisés conçus pour renforcer les compétences de leadership et l'expertise à tous les échelons de l'organisme.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

IO tient résolument à assurer la santé et la sécurité de ses employés, de ses entrepreneurs, de ses sous-traitants et de tous ceux qui visitent ses lieux de travail et chantiers. Des initiatives de santé et de sécurité ont été lancées pour observer toutes les lois applicables, incorporer les pratiques exemplaires de l'industrie et veiller à ce que toutes les mesures raisonnables soient prises pour assurer la sécurité des lieux de travail et des chantiers.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS

IO et ses employés ont à cœur de contribuer au développement durable et à la vitalité des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. Les employés d'IO participent à la vie des communautés de toute la province par l'intermédiaire du bénévolat, de la collecte de fonds et de dons. En 2015-2016, les employés ont donné plus de 70 000 $ à Centraide Toronto et à la région de York en argent comptant, en retenues à la source et par l'intermédiaire d'activités spéciales, dont une marche de la FPO, l'ascension de la Tour CN, un concours de sculpture de citrouille et le tournoi de golf d'IO.

Liste des prix en 2015 – 2016

PROJET	CATÉGORIE
BRIDGEPOINT HEALTH	
Conception	Civic Trust Awards – Mention élogieuse
TLR D'EGLINTON CROSSTOWN	
Financement	Conseil canadien pour les partenariats public-privé – Prix nationaux pour Innovation et Excellence dans les partenariats public-privé – Prix Or pour le financement des projets
PALAIS DE JUSTICE DU COMTÉ D'ELGIN	
Conception	American Institute of Architects, Academy of Architecture for Justice, Justice Facilities Review
Environnement	Building Owners and Managers Association – BOMA BEST Building Environmental Standards – Gold Certification [certification Or]
Patrimoine	Architectural Conservancy of Ontario, St. Thomas-Elgin Branch - Award, public category [prix décerné dans la catégorie Public]
	London and District Construction Association – Project Excellence Awards, Restoration- Conversion [prix d'excellence décerné pour la restauration et la transformation]
	London and St. Thomas Association of Realtors - Don Smith Commercial Building Awards - Institutional Building Achievement Category - Institutional Heritage [prix décernés dans différentes catégories]
HUMBER RIVER HOSPITAL	
Infrastructure/Construction	Conseil canadien pour les partenariats public-privé – Prix nationaux Innovation et Excellence dans les partenariats public-privé – Prix Or dans la catégorie Infrastructure
LONDON HEALTH SCIENCES CENTRE / ST. JOSEPH'S HEALTHCARE, LONDON - M2P3	
Infrastructure/Construction	London and St. Thomas Association of Realtors - Don Smith Commercial Building Awards - Institutional Building Achievement Category - Institutional Healthcare Winner [prix décernés dans différentes catégories]
CENTRE AQUATIQUE DES JEUX PANAMÉRICAINS, COMPLEXE SPORTIF ET INSTITUT CANADIEN DU SPORT DE L'ONTARIO	
Infrastructure/Construction	Ontario General Contractors Association - Ontario Builder Awards, Category 6 Buildings [prix décerné pour les bâtiments relevant de la catégorie 6]
VILLAGE DES ATHLÈTES DES JEUX PANAMÉRICAINS ET PARAPANAMÉRICAINS	
Conception	March of Dimes Canada – Award of Merit for Barrier-Free Design [prix de reconnaissance pour la conception universelle]
PROMENADE DU TRÈS HONORABLE HERB GRAY	
Environnement	Essex Region Conservation Authority - Special Award for Conservation [prix spécial pour la conservation]
PLACE ROBINSON	
Environnement	Conseil du bâtiment durable du Canada – Section du Grand Toronto – Prix Innovation – Bâtiments existants : Fonctionnement et entretien
ST. JOSEPH'S HEALTH CARE LONDON – CENTRE SUD-OUEST DE SANTÉ MENTALE DANS LE CONTEXTE JUDICIAIRE	
Infrastructure/Construction	London and District Construction Association - Project Excellence Awards, Institutional over $100 million [prix d'excellence pour un projet de plus de 100 000 $ réalisé dans la catégorie Institutions]
ST. JOSEPH'S HEALTH CARE LONDON – SOINS PSYCHIATRIQUES SPÉCIALISÉS (PARKWOOD INSTITUTE)	
Environnement	London and District Construction Association – Project Excellence Awards, Environmental Restoration [prix d'excellence pour un projet réalisé dans le domaine de la restauration de l'environnement]
PALAIS DE JUSTICE DE LA RÉGION DE WATERLOO	
Environnement	Building Owners and Managers Association, région du Grand Toronto – Earth Award [prix décerné pour la protection de l'environnement]

2015
2016

RAPPORT FINANCIER

Société ontarienne
des infrastructures et
de l'immobilier

RAPPORT DE GESTION PAGE 32

ÉTATS FINANCIERS PAGE 45

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

■ APERÇU

Infrastructure Ontario (IO) est une société de la Couronne qui relève du ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « Ministre »). La société est classée comme entreprise opérationnelle en vertu de la Directive concernant les organismes et les nominations. Infrastructure Ontario est régie par un conseil d'administration aux termes d'un protocole d'entente (PE) avec le Ministre, lequel établit le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario gère cinq secteurs d'activité qui produisent des résultats pour les clients du secteur public.

La Division des grands projets est responsable de la gestion de gros projets d'infrastructure publique complexes réalisés selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) qui table sur le financement et l'expertise du secteur privé pour construire de manière stratégique une infrastructure publique de qualité, en respectant les délais et les budgets impartis, en partenariat avec le secteur privé.

La Division de la gestion immobilière fournit une gamme complète de services de gestion des actifs pour les propriétés dont le gouvernement est propriétaire ou locataire, y compris des options immobilières de bout en bout conçues pour répondre aux besoins en locaux des ministères clients et assurer des opérations sûres et sécuritaires en offrant des solutions dans les domaines de la gestion des actifs, de la planification du capital et de la gestion de projets. Elle fournit aussi des services de planification stratégique des actifs au ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI) pour optimiser la valeur des biens gouvernementaux par l'intermédiaire de la planification du portefeuille, de la rationalisation, y compris la planification du développement, d'acquisitions clés et de la vente d'immobilisations excédentaires. La Division de la gestion immobilière réalise également des projets d'immobilisations et des projets opérationnels par l'entremise de fournisseurs de services extérieurs qui assurent la prestation efficace et efficiente des services pour le compte du Portefeuille immobilier général (PIG) de l'Ontario.

La Division des prêts est responsable de l'administration du Programme de prêts d'Infrastructure Ontario, qui permet aux municipalités ontariennes et aux organismes du secteur public et sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour bâtir et renouveler les infrastructures publiques.

La Division des projets commerciaux met à profit les partenariats avec le secteur privé et les investissements de celui-ci pour générer des produits, réduire les charges et le passif, et accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux.

La Division de l'aménagement des terrains s'efforce de maximiser la valeur du portefeuille immobilier de la province de concert avec le secteur privé, lorsque le Ministre donne à IO l'ordre d'agir.

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario sont appuyés par le personnel professionnel de divers services (Ressources humaines, Services juridiques, Approvisionnement, Stratégie opérationnelle et Communication, Services financiers pour les transactions, Finances de l'entreprise, Trésorerie, Technologies de l'information et Gestion des risques).

En outre, IO assure la gestion financière du portefeuille de propriétés appartenant à la Couronne ou louées par celle-ci qui est placé sous la responsabilité du Ministre, à savoir le portefeuille immobilier général.

Ce rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario durant l'exercice clos le 31 mars 2016. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers de l'exercice correspondant et les notes annexes.

■ RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

Le rapport de gestion examine les produits et les charges des programmes pour les cinq secteurs d'activité (voir la note 19 des états financiers), ainsi que les dépenses organisationnelles d'exploitation par fonction, comparativement au budget et aux résultats de l'exercice antérieur, conformément à la façon dont le secteur est géré et à la façon dont les activités sont classées aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement.

■ GRANDS PROJETS

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DU BUDGET

La Division des grands projets a accusé un déficit de 0,7 million de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016; cela représente un écart favorable de 7,2 millions de dollars par rapport au déficit de 7,9 millions de dollars prévu dans le budget.

PRODUITS

La Division des grands projets fournit des services professionnels pour les projets réalisés selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) en vertu de contrats établis en fonction des coûts ou de contrats à prix fixe. Pour les contrats établis en fonction des coûts, les produits tirés de la réalisation des projets et des frais de transaction liés aux projets sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Pour les contrats à prix fixe, la Division des grands projets comptabilise les produits tirés de la réalisation des projets et des frais de transaction liés aux projets en fonction du pourcentage d'achèvement des travaux internes, lesquels débutent lorsque le projet est attribué à Infrastructure Ontario par le Ministre au moyen d'une lettre de mandat et prennent fin à l'achèvement du projet. Les produits tirés des frais accessoires, lesquels sont compris dans le poste des coûts de consultation recouvrables dans les états financiers, sont comptabilisés selon le principe de la récupération des coûts au cours de la période où lesdits coûts sont engagés.

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les produits afférents aux coûts de consultation recouvrables, ont totalisé 34,7 millions de dollars, ce qui représente un écart défavorable de 4,5 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, à savoir 39,2 millions de dollars. Cet écart est attribuable aux facteurs suivants.

- Les frais de réalisation de projets ont totalisé 23,5 millions de dollars pendant l'exercice en question, soit 2,4 millions de dollars en deçà de la valeur prévue dans le budget, à savoir 25,9 millions de dollars. Cet écart est dû à la hausse des coûts projetés des projets à long terme selon le plan de ressources mis à jour. Cette hausse des coûts projetés a entraîné une diminution du pourcentage d'achèvement relatif, ce qui a rendu nécessaire une réduction des produits comptabilisés pendant l'exercice pour divers projets, y compris Mackenzie Health et le Palais de justice régional de Toronto. Pour quelques projets, notamment la première étape du projet de l'autoroute 407 Est et le projet de l'Hôpital Credit Valley, les coûts projetés ont diminué, ce qui a entraîné une hausse du pourcentage des produits comptabilisés pendant l'exercice en question. La diminution nette des produits a été de 2,5 millions de dollars. De plus, les frais de réalisation des projets prévus (p. ex. le projet de modernisation de l'édifice Macdonald) ont dépassé de 0,1 million de dollars la valeur inscrite au budget.
- Les frais de transaction liés aux projets ont totalisé 11,2 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, soit 2,1 millions de dollars en deçà de la valeur prévue dans le budget, à savoir 13,3 millions de dollars. Toutefois, la marge de transaction des projets (c.-à-d. les frais de transaction liés aux projets moins les coûts de transaction liés aux projets) a accusé un écart favorable de 5,8 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget. Cet écart découle principalement de six projets sociaux (l'Hôpital Kingston Providence Care, l'Hôpital du district de Milton, le Centre Memorial de Peel, l'Hôpital Joseph Brant Memorial, l'Hôpital St. Michael et le McMaster Children's Hospital) pour lesquels tous les coûts de transaction ont été engagés et les produits de contrats à prix fixe ont été comptabilisés durant l'exercice clos le 31 mars 2016.
- Les produits afférents aux coûts de consultation recouvrables ont totalisé 20,8 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, soit 52,1 millions de dollars en deçà de la valeur prévue dans le budget, à savoir 72,9 millions de dollars. Les coûts de consultation recouvrables sont des coûts accessoires qui varient en fonction de la nature et de l'étape de chaque projet. Ils sont facturés avec rétrocession immédiate sans effet sur l'excédent ou le déficit; ils comprennent les charges suivantes :

- Les conseillers ou consultants techniques qui offrent leurs services pendant tout le cycle de vie du projet (concepteurs, architectes et ingénieurs).
- Les provisions pour les charges imprévues et les écarts discrétionnaires pour les projets d'infrastructure civile ou sociale hormis les hôpitaux.

Le caractère éventuel du deuxième élément ci-dessus explique l'écart important entre la valeur réelle des charges et des produits et celle prévue dans le budget.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les charges relatives aux programmes pour l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les coûts de consultation recouvrables, ont totalisé 5,4 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 7,9 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, à savoir 13,3 millions de dollars. Cet écart est attribuable aux facteurs suivants :

- Les coûts de transaction liés aux projets ont totalisé 5,4 millions de dollars pendant l'exercice en question, soit 7,9 millions de dollars en deçà de la valeur prévue dans le budget (13,3 millions de dollars). Il y a une marge de transaction de projets positive, laquelle est expliquée sous la rubrique des frais de transaction liés aux projets ci-dessus.
- Il y a eu des frais de financement de projets totalisant 48 000 dollars durant l'exercice clos le 31 mars 2016 qui n'étaient pas prévus dans le budget. Les frais de financement sont les frais d'intérêt sur la facilité de crédit de l'Office ontarien de financement (OOF), utilisée pour financer les projets de DMFA. Infrastructure Ontario a remboursé la facilité de crédit durant l'exercice clos le 31 mars 2016; les nouveaux projets ont un calendrier de facturation trimestriel, ce qui élimine la part d'intérêts.
- Les coûts de consultation recouvrables ont totalisé 20,8 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, soit 52,1 millions de dollars en deçà de la valeur prévue dans le budget, à savoir 72,9 millions de dollars. Les coûts de consultation recouvrables sont expliqués dans la rubrique sur les produits tirés des coûts de consultation recouvrables ci-dessus.

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DE CELUI CLOS LE 31 MARS 2015

La Division des grands projets a accusé un déficit de 0,7 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2016, ce qui représente une diminution de 13,8 millions de dollars comparativement au déficit de 14,5 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les produits afférents aux coûts de consultation recouvrables, ont totalisé 34,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,5 millions de dollars par rapport à la valeur enregistrée durant l'exercice précédent, soit 31,2 millions de dollars.

- Les frais de réalisation des projets pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 23,5 millions de dollars, soit une baisse de 1,7 million de dollars par rapport à la valeur au cours de l'exercice précédent, à savoir 25,2 millions de dollars. Bien que les frais de réalisation des projets soient relativement uniformes d'un exercice à l'autre, Infrastructure Ontario continue d'observer une augmentation du nombre de projets d'infrastructure civile au sein de son portefeuille. Au cours de l'exercice, les produits tirés de projets d'infrastructure civile ont totalisé 12,9 millions de dollars comparativement à 7,9 millions de dollars lors de l'exercice précédent, alors que les produits tirés de projets d'infrastructure sociale ont totalisé 10,6 millions comparativement à 17,3 millions de dollars lors de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, les projets d'infrastructure civile et d'infrastructure sociale ont représenté 55 % et 45 %, respectivement, des frais totaux de réalisation de projets. En comparaison, ils représentaient 31 % (infrastructure civile) et 69 % (infrastructure sociale) lors de l'exercice précédent.

- Les frais de transaction liés aux projets pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 11,2 millions de dollars, soit une hausse de 5,2 millions de dollars par rapport à la valeur pour l'exercice précédent (6,0 millions de dollars). Cette hausse est principalement due à l'échelonnement des projets en plus de la comptabilisation de la marge de transaction des projets de 5,8 millions de dollars au cours de l'exercice en cours, comparativement au nombre inférieur de projets avec marge de transaction au cours de l'exercice précédent.
- Les produits tirés de coûts de consultation recouvrables pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 20,8 millions de dollars, soit une hausse de 1,9 million de dollars par rapport à la valeur pour l'exercice précédent, à savoir 18,9 millions de dollars. Les coûts de consultation récupérables varient en fonction de la nature et de l'étape de chaque projet. Les produits tirés des coûts de consultation recouvrables sont des revenus d'intermédiaire; ils sont contrebalancés par les coûts de consultation recouvrables et n'ont aucune incidence nette sur l'excédent ou le déficit.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les charges relatives aux programmes pour l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les coûts de consultation recouvrables, ont totalisé 5,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 8,3 millions de dollars par rapport à la valeur pour l'exercice précédent, soit 13,7 millions de dollars.

- Les coûts de transaction liés aux projets ont accusé une baisse de 8,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est due à la provision pour pertes futures de 4,3 millions de dollars comptabilisée durant l'exercice précédent, ainsi qu'à une reprise des provisions accumulées excédentaires totalisant 0,9 million de dollars au cours de l'exercice précédent, alors qu'aucune charge supplémentaire n'est prévue et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. De plus, les coûts de transaction liés aux projets ont accusé une baisse de 3,1 millions de dollars par rapport à l'exercice antérieur en raison de l'échelonnement des projets.
- Les frais de financement des projets ont accusé une baisse de 123 000 dollars par rapport à l'exercice précédent, car les nouveaux projets ont un calendrier de facturation trimestriel, ce qui élimine la part d'intérêts.

■ GESTION IMMOBILIÈRE

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DU BUDGET

La Division de la gestion immobilière a enregistré un excédent de 6,3 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, ce qui représente un écart favorable de 7,2 millions de dollars par rapport au déficit de 0,9 million de dollars prévu dans le budget.

PRODUITS

Les produits de la Division de la gestion immobilière pour l'exercice clos le 31 mars 2016 totalisent 57,0 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 6,0 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, soit 51,0 millions de dollars. Les produits comprennent les frais de gestion et autres produits.

- Les frais de gestion sont composés des frais de gestion des installations, des frais de consultation stratégique, des frais de gestion de projets et des produits tirés du programme de gestion du corridor hydroélectrique et des activités post-DMFA. Les frais de gestion ont totalisé 52,3 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, soit un écart favorable de 1,3 million de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget.
- Les autres produits comprennent les remises de commissions sur les baux en provenance de CB Richard Ellis (CBRE) et les produits tirés des services, y compris les services de planification de la gestion des biens locatifs offerts aux ministères. Les autres produits ont totalisé 4,7 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016; ceux-ci n'étaient pas prévus dans le budget. Pendant l'exercice en question, des produits de 4,3 millions de dollars provenant des remises des commissions sur les baux ont été comptabilisés. Le

contrat de sous-traitance conclu avec CBRE prévoit qu'Infrastructure Ontario a droit à la moitié (50 %) de la commission de courtage acquise par CBRE après que toutes les charges qui s'y rapportent sont payées.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

- Les dépenses associées au programme comprennent les frais de sous-traitance versés à la société CBRE, qui a été engagée par Infrastructure Ontario pour assurer les services de gestion opérationnelle des installations. Les frais de sous-traitance pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 9,8 millions de dollars, soit 0,1 million de dollars en deçà de la valeur prévue dans le budget.

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DE CELUI CLOS LE 31 MARS 2015

La Division de la gestion immobilière a enregistré un excédent de 6,3 millions de dollars durant l'exercice clos le 31 mars 2016, ce qui représente une hausse de 6,7 millions de dollars comparativement au déficit de 0,4 million de dollars accusé au cours de l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de la Division de la gestion immobilière pour l'exercice clos le 31 mars 2016 totalisent 57,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 7,7 millions de dollars par rapport à la valeur enregistrée lors de l'exercice précédent, à savoir 49,3 millions de dollars.

- Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 52,3 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3,1 millions de dollars par rapport à la valeur enregistrée au cours de l'exercice précédent, soit 49,2 millions de dollars. Les frais de gestion d'installations et les frais de consultation stratégique ont enregistré des hausses de 2,3 millions de dollars et de 0,4 million de dollars, respectivement, par rapport à l'exercice précédent; ces hausses ont été partiellement neutralisées par une baisse des frais de gestion de projets de 0,4 million de dollars. Le reste de l'écart observé découle principalement des produits tirés des activités post-DMFA.
- Les autres produits pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 4,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 4,6 millions de dollars par rapport à la valeur enregistrée au cours de l'exercice précédent, à savoir 0,1 million de dollars. Comme on l'a vu ci-dessus, cette hausse découle principalement des produits supplémentaires tirés des remises de commissions sur les baux de CBRE comptabilisées pendant l'exercice clos le 31 mars 2016.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les charges relatives aux programmes ont totalisé 9,8 millions de dollars durant l'exercice clos le 31 mars 2016, soit 0,1 million de dollars en deçà de la valeur de l'exercice précédent.

■ PRÊTS

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DU BUDGET

La Division des prêts a accusé un déficit de 4,9 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016; cela représente un écart défavorable de 16,2 millions de dollars par rapport à l'excédent de 11,3 millions de dollars prévu dans le budget.

PRODUITS

Les produits de la Division des prêts pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 165,8 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 3,2 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, soit 162,6 millions de dollars. Les produits comprennent les intérêts sur les prêts aux emprunteurs admissibles et les placements.

- Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, le produit de l'intérêt sur les prêts a totalisé 151,7 millions de dollars, ce qui représente un écart défavorable de 1,8 million de dollars par rapport à la valeur prévue dans le

budget, soit 153,5 millions de dollars. Cet écart défavorable découle d'un ajustement de 4,6 millions de dollars apporté au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016 en raison de la structure unique du prêt accordé au Royal Conservatory of Music (RCM) et approuvé en 2010, car le calcul des intérêts composés accumulés sur ce prêt, effectué annuellement, diffère de celui de tous les autres prêts du portefeuille de la division; cet ajustement a été contrebalancé par les produits accrus tirés des intérêts sur les prêts, à savoir 2,8 millions de dollars, en raison de la hausse du volume moyen des prêts.

- Les produits des placements pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 12,6 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 3,5 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, soit 9,1 millions de dollars. L'écart favorable de 3,5 millions de dollars par rapport au budget découle principalement des intérêts accrus générés par la réserve de liquidités et des intérêts sur les comptes bancaires, lesquels n'étaient pas prévus dans le budget.
- Les autres produits comprennent 1,5 million de dollars provenant de pénalités afférentes à trois prêts, à savoir celle versée par Bruyere Continuing Care pour avoir manqué à un engagement en matière de taux fixe et celles versées par Haldimand County Hydro et Woodstock Hydro en raison d'un remboursement anticipé de leurs prêts, car ces sociétés ont été achetées par Hydro One. Ces pénalités n'étaient pas prévues dans le budget.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, les charges du programme de prêts ont totalisé 163,6 millions de dollars, ce qui représente un écart défavorable de 20,1 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, soit 143,5 millions de dollars.

- La charge d'intérêts pour l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 148,1 millions de dollars, ce qui représente un écart défavorable de 4,6 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le budget, à savoir 143,5 millions de dollars; cet écart s'explique principalement par la hausse du volume moyen des prêts.
- Une provision pour moins-value de 15,0 millions de dollars a été enregistrée durant l'exercice clos le 31 mars 2016; celle-ci n'était pas prévue dans le budget. Cette provision découle d'un seul prêt; l'emprunteur ayant informé Infrastructure Ontario qu'il n'était pas en mesure de verser le prochain paiement conformément à l'échéancier convenu. Au cours de l'exercice 2016-2017, après de longues consultations avec le MDEEI et avec l'approbation du Conseil du trésor et du Conseil de gestion du gouvernement, IO restructurera le prêt en question en passant directement en charges un montant de 15,0 millions de dollars, sous réserve d'une contribution de 15,0 millions de la part de l'emprunteur, laquelle servira à réduire le solde du prêt. Il est prévu que la restructuration du prêt sera achevée en septembre 2016.

L'écart défavorable de 16,2 millions de dollars par rapport à l'excédent de 11,3 millions de dollars prévu dans le budget découle donc des activités énumérées ci-dessous :

	en millions de dollars (M$)
Diminution de la marge nette d'intérêt en raison de la diminution du volume des prêts à la construction	$ (1,3)
Augmentation de la marge nette d'intérêt sur les réserves de liquidités et augmentation du solde de trésorerie	2,9
Pénalité pour remboursement anticipé de prêt	1,5
Ajustement des intérêts sur le prêt du RCM	(4,6)
Provision accrue pour moins-value des prêts	(15,5)
Diminution des charges d'exploitation	0,8
Écart du déficit	**$ (16,2)**

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DE CELUI CLOS LE 31 MARS 2015

La Division des prêts a accusé un déficit de 4,9 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, soit 23,5 millions de dollars en deçà de l'excédent de 18,6 millions de dollars enregistré lors de l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 165,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 30,2 millions de dollars par rapport à la valeur enregistrée lors de l'exercice précédent, à savoir 196,0 millions de dollars.

- Le produit de l'intérêt sur les prêts pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 151,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 22,6 millions de dollars par rapport à la valeur enregistrée lors de l'exercice précédent, soit 174,3 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de l'échéance en juin d'un swap sur le passif afférent aux obligations de renouvellement de l'infrastructure de 650 millions de dollars, pour un montant de 19,0 millions de dollars, et de la rectification de 4,6 millions de dollars relativement à la part d'intérêt sur le prêt du RCM; ces derniers facteurs ont été partiellement neutralisés par l'augmentation de 1,0 million de dollars du produit d'intérêt sur les prêts en raison de la hausse des volumes de prêts moyens au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016.
- Le produit des placements pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 12,6 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 7,6 millions de dollars par rapport au produit de l'exercice précédent, à savoir 20,2 millions de dollars. Cette baisse est due à une diminution de 8,2 millions de dollars du produit des placements, lequel inclut un profit de 4,6 millions de dollars sur des obligations spéculatives comptabilisé lors de l'exercice précédent; la part restante de 3,6 millions de dollars découle d'une baisse du rendement des placements, compensée par 0,6 million de dollars en intérêts générés par les comptes bancaires.
- Les autres produits ont totalisé 1,5 million de dollars découlent de pénalités versées à IO; ce montant concorde avec celui de l'exercice précédent.

CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les charges du programme de prêts pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 163,6 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 6,8 millions de dollars par rapport à la valeur enregistrée lors de l'exercice précédent, soit 170,4 millions de dollars.

- La charge d'intérêts pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 148,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 16,6 millions de dollars par rapport à la valeur de l'exercice précédent, à savoir 164,7 millions de dollars; cette baisse découle principalement de la diminution du coût de la dette à long terme en raison de la baisse des taux d'intérêt.
- La provision pour moins-value des prêts pour l'exercice clos le 31 mars 2016, chiffrée à 15,5 millions de dollars, représente une augmentation de 9,8 millions de dollars par rapport à la provision de l'exercice précédent, soit 5,7 millions de dollars. Cette hausse découle principalement de la provision pour moins-value de 15,0 millions de dollars afférente à un prêt particulier, ainsi que d'une provision pour moins-value générale de 0,5 million de dollars associée à l'ensemble des prêts.

■ PROJETS COMMERCIAUX

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DU BUDGET

La Division des projets commerciaux a accusé un déficit de 0,2 million de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016; cela représente un écart défavorable de 0,4 million de dollars par rapport à l'excédent de 0,2 million de dollars prévu dans le budget.

PRODUITS

Les produits de la Division des projets commerciaux sont comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts convenue au début de chaque projet. Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les frais de transaction liés aux projets recouvrables, ont totalisé 2,7 millions de dollars, ce qui représente un écart défavorable de 0,9 million de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, à savoir 3,6 millions de dollars.

- Le produit tiré des frais de réalisation de projets pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 2,7 millions de dollars, soit 0,9 million de dollars en deçà du montant prévu dans le budget, à savoir 3,6 millions de dollars. Cet écart négatif est attribuable à la baisse des produits tirés de divers projets, notamment les projets du Cercle de feu et du Système d'information sur les entreprises de l'Ontario, ainsi qu'aux retards dans la réalisation des projets prévus, y compris l'examen de la diversification des modes de prestation de services, l'initiative des obligations à impact social et le projet de modernisation des services bancaires du ministère du Procureur général; cette baisse a été compensée par l'augmentation des produits provenant de la remise à neuf de Bruce Power et du Régime de retraite de la province de l'Ontario.
- Le produit tiré des frais de transaction liés aux projets pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 12,7 millions de dollars. Ce produit consiste en une compensation des coûts de transaction liés aux projets comptabilisés comme des charges relatives aux programmes, lesquels comprennent les frais des tiers conseillers afférents aux projets suivants : Régime de retraite de la province de l'Ontario, remise à neuf de Bruce Power, Cercle de feu, MaRS Phase II, Ontario Northlands, Société des loteries et des jeux de l'Ontario et initiative des obligations à impact social.

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DE CELUI CLOS LE 31 MARS 2015

La Division des projets commerciaux a accusé un déficit de 0,2 million de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, soit 0,6 million de dollars en deçà de l'excédent de 0,4 million de dollars enregistré lors de l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les frais de transaction liés aux projets recouvrables, ont totalisé 2,7 millions de dollars, soit 0,9 million de dollars en deçà de ceux de l'exercice antérieur, à savoir 3,6 millions de dollars.

- Le produit tiré des frais de réalisation des projets pendant l'exercice en question a totalisé 2,7 millions de dollars, soit 0,9 million en deçà du produit de l'exercice précédent, en raison du produit supérieur comptabilisé pour le projet MaRS Phase II au cours de l'exercice précédent.
- Le produit tiré des frais de transaction liés aux projets pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 s'est chiffré à 12,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9,4 millions de dollars par rapport à la valeur de l'exercice précédent, à savoir 3,3 millions de dollars. La hausse du produit est principalement due au Régime de retraite de la province de l'Ontario; elle a été partiellement neutralisée par la diminution des produits tirés des projets Ontario Northlands et Mars Phase II.

■ AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DU BUDGET

La Division de l'aménagement des terrains a accusé un déficit de 1,0 million de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 2016; cela représente un écart défavorable de 0,2 million de dollars par rapport au déficit de 0,8 million de dollars enregistré lors de l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de la Division de l'aménagement des terrains sont comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts convenue au début de chaque projet. Les produits de l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les frais de transaction liés aux projets recouvrables, ont totalisé 1,2 million de dollars, soit 0,9 million de dollars en deçà de la valeur prévue dans le budget, à savoir 1,3 million de dollars.

- Le produit tiré des frais de réalisation des projets pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 1,2 million de dollars, soit 0,1 million de dollars en deçà de la valeur de 1,3 million de dollars prévue dans le budget. Cet écart négatif découle principalement de la diminution des produits liés à divers projets, notamment ceux de la Régie des alcools de l'Ontario et de Metrolinx, contrebalancée par l'augmentation des produits tirés du projet de la Place de l'Ontario.
- Le produit tiré des frais de transaction des projets pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 8,7 millions de dollars. Ce produit consiste en une compensation des coûts de transaction des projets comptabilisés comme des charges relatives aux programmes, lesquels comprennent les frais des tiers conseillers pour le projet de parc urbain et d'aménagement riverain de la Place de l'Ontario.

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 ET DE CELUI CLOS LE 31 MARS 2015

La Division de l'aménagement des terrains a accusé un déficit de 1,0 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2016, ce qui représente une hausse de 0,3 million de dollars par rapport au déficit de 0,7 million de dollars de l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits de l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les frais de transaction liés aux projets recouvrables, ont totalisé 1,2 million de dollars, soit 0,3 million de dollars en deçà de ceux de l'exercice antérieur, à savoir 1,5 million de dollars.

- Le produit tiré des frais de réalisation des projets pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 a totalisé 1,2 million de dollars, soit 0,3 million de dollars en deçà du produit de 1,5 million de dollars enregistré lors de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement due aux projets de la Régie des alcools de l'Ontario et de Metrolinx.
- Le produit tiré des frais de transaction des projets pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 s'est chiffré à 8,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 6,5 millions de dollars par rapport au produit de l'exercice précédent, à savoir 2,2 millions de dollars. Cette hausse reflète l'augmentation des produits comptabilisés pour le projet de parc urbain et d'aménagement riverain de la Place de l'Ontario.

■ DÉPENSES ORGANISATIONNELLES D'EXPLOITATION

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 AU BUDGET

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 63,8 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 2,9 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, soit 66,7 millions de dollars. Le nombre moyen d'employés a été de 483 comparativement au nombre prévu dans le budget, à savoir 526. Le besoin en ressources est évalué au cas par cas. L'approbation des postes supplémentaires s'appuie sur une analyse de rentabilisation préparée pour justifier l'augmentation des effectifs. La rémunération annuelle moyenne par employé pour l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les indemnités de départ et les congés de maternité, a été de 128 000 $ durant l'exercice clos le 31 mars 2016 comparativement à la valeur de 126 000 $ prévue dans le budget.

FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 19,3 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 3,2 millions de dollars par rapport à la valeur prévue dans le budget, soit 22,5 millions de dollars. L'écart favorable découle principalement de la diminution des charges liées aux services professionnels et aux services de consultation, ainsi que des frais de bureau et d'administration.

COMPARAISON DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016 À CELUI CLOS LE 31 MARS 2015

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 63,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,3 million de dollars par rapport à la valeur de l'exercice précédent, soit 64,1 millions de dollars. Le nombre moyen d'employés a été de 483 comparativement à 503 lors de l'exercice précédent. La rémunération annuelle moyenne par employé pendant l'exercice clos le 31 mars 2016, hormis les indemnités de départ et les congés de maternité, a été de 128 000 $ durant l'exercice clos le 31 mars 2016 comparativement à la valeur pour l'exercice précédent, à savoir 122 000 $.

FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont totalisé 19,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,1 million de dollars par rapport au chiffre de l'exercice précédent, soit 20,4 millions de dollars. Cet écart s'explique principalement par la diminution des dépenses en technologies de l'information et en services de consultation.

■ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements sur le marché monétaire. En date du 31 mars 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 1 133,3 millions de dollars, soit une hausse de 48,5 millions de dollars par rapport au solde de 1 084,8 millions de dollars enregistré au 31 mars 2015. Cette hausse est principalement due aux sommes conservées dans le compte en fiducie des prêts et placées au nom des clients prêteurs, y compris la Toronto Community Housing Corporation (TCHC), soit 173,6 millions de dollars, et les paiements relatifs à divers projets du ministère de la Santé, totalisant 66,7 millions de dollars, contrebalancés par l'utilisation de 190,0 millions de dollars pour rembourser une partie des obligations de renouvellement de l'infrastructure échues le 1er juin 2015.

RÉSERVE DE LIQUIDITÉS

Infrastructure Ontario possède une réserve de liquidités de 920,0 millions de dollars, financée par l'intermédiaire d'un prêt subordonné sur 50 ans de 800,0 millions de dollars de la province de l'Ontario, ainsi que d'un prêt subordonné sur 20 ans de l'Agence ontarienne des eaux (voir la note 9 des états financiers). La réserve de liquidités a trois fonctions :

- offrir une protection du crédit aux investisseurs;
- offrir un filet de sécurité en matière de liquidités pour le programme de prêts; et
- offrir un capital de base stable à long terme pour permettre à Infrastructure Ontario de maintenir une bonne cote de crédit.

La réserve de liquidités est examinée et surveillée conjointement avec la structure de financement par des prêts et de la dette à long terme d'Infrastructure Ontario.

CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation en date du 31 mars 2016 se chiffraient à 40,9 millions de dollars, soit une baisse de 64,7 millions de dollars par rapport au solde de 105,6 millions de dollars au 31 mars 2015. Cette baisse est principalement due aux paiements reçus relativement aux projets suivants du ministère de la Santé pendant l'exercice clos le 31 mars 2016 : campus principal de Halton Health Service, Centre Memorial de Peel et Kingston Providence Care.

PRÊTS EN COURS ET DETTE – PROGRAMME DES PRÊTS

En date du 31 mars 2016, les prêts en cours totalisaient 5 225,2 millions de dollars, soit une hausse de 427,9 millions de dollars par rapport au chiffre de 4 797,3 millions de dollars enregistré au 31 mars 2015. Des prêts totalisant 771,8 millions de dollars ont été effectués au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016; l'amortissement des prêts à des conditions de faveur s'est chiffré à 7,3 millions de dollars; ces montants ont été compensés par les remboursements de prêts totalisant 335,7 millions de dollars et une provision pour moins-value de prêts de 15,5 millions de dollars.

Au cours de l'exercice, Infrastructure Ontario a effectué les transactions suivantes afin de refinancer la dette existante et de financer le portefeuille de prêts :

- remboursement de 650,0 millions de dollars en obligations de renouvellement de l'infrastructure échues par l'intermédiaire de l'émission d'une obligation à taux variable de 460 millions de dollars souscrite par la province dans le cadre de la facilité de crédit à long terme, le solde étant réglé en espèces;
- emprunt d'un montant supplémentaire de 796,7 millions de dollars sur la facilité de crédit à long terme afin de financer les prêts à long terme;
- remboursement de 250,0 millions de dollars à la province de l'Ontario relativement à la facilité de crédit à court terme;
- remboursement de 125,0 millions de dollars à la province de l'Ontario relativement aux obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier; et
- remboursement de 40,4 millions de dollars relativement aux prêts de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (SOGFII).

Durant l'exercice, IO a commencé à financer ses prêts directement auprès de la province, selon un arrangement de prêt subsidiaire, par l'intermédiaire de la facilité de crédit à long terme. La nouvelle structure de la dette reflète les prêts sous-jacents financés par IO, selon des modalités comparables, y compris l'échéance, la fréquence de paiement et le type d'amortissement. Le nouveau mode de financement harmonisera parfaitement les actifs et les passifs et éliminera le besoin de recourir à des dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt.

PROVISION POUR MOINS-VALUE DES PRÊTS

La provision générale pondérée en fonction du risque lié à l'industrie englobe les provisions pour pertes accumulées du portefeuille de prêts en cours qui sont considérées comme probables, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt en particulier. La provision générale pondérée en fonction du risque lié à l'industrie est calculée à l'aide des modèles d'évaluation des risques de crédit qui tiennent compte à la fois de la probabilité de non-remboursement (fréquence des pertes) et de l'importance des pertes, établies en fonction de l'évaluation de la conjoncture et des conditions économiques, des pertes du secteur d'activité antérieures et prévues, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. La provision pour moins-value générale est basée sur le taux de défaillance des prêts selon les taux de défaillance et de pertes sur prêts d'organismes non gouvernementaux de Moody's après ajustement par la direction, lorsque cela se révèle approprié, pour tenir compte des risques particuliers présentés par les prêts d'Infrastructure Ontario. Le solde total de la provision pour pertes sur prêts se chiffrait à 7,3 millions de dollars en date du 31 mars 2016, comparativement à 6,8 millions de dollars au 31 mars 2015.

Les provisions particulières comprennent les provisions pour les pertes identifiables probables sur des prêts existants. À la fin de l'exercice, la direction d'IO a approuvé une provision pour perte de 15,0 millions de dollars relativement à un prêt donné, comme cela a été décrit dans la section sur les prêts ci-dessus. Le solde total de la provision pour pertes sur prêts se chiffrait à 24,9 millions de dollars en date du 31 mars 2016, comparativement à 9,9 millions de dollars au 31 mars 2015.

CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Au 31 mars 2016, le solde des créances liées aux projets se chiffrait à 45,8 millions de dollars, soit une baisse de 18,4 millions de dollars par rapport au solde au 31 mars 2015. Cette baisse découle de la facturation au cours de l'exercice des frais de réalisation et des frais de transaction d'IO pour divers projets, dont le plus important était celui de l'Hôpital Humber River (17,7 millions de dollars) et celui de l'Institut de santé mentale Parkwood de St. Joseph's Health Care (10,7 millions de dollars); par contre, des frais totalisant 10,0 millions de dollars doivent encore être facturés relativement à divers projets, y compris celui de l'Hôpital York Central et de William Osler Health. Les modalités prévues dans les contrats pour ces projets ne permettent pas la facturation avant l'achèvement substantiel des travaux

PLACEMENTS

En date du 31 mars 2016, les placements totalisaient 177,5 millions de dollars, soit une baisse de 37,7 millions de dollars par rapport au total de 215,2 millions de dollars au 31 mars 2015. Cette baisse est due à la vente de placements afin de financer des prêts, avant la mise en œuvre de l'arrangement de prêt subsidiaire avec l'Office ontarien de financement (OOF). Le solde sera affecté au remboursement de dettes à l'avenir.

DÉRIVÉS

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction d'instruments sous-jacents. En sa qualité d'emprunteur et de prêteur, Infrastructure Ontario se sert de dérivés pour créer des couvertures de flux de trésorerie pour des instruments ayant différentes dates d'échéance. Infrastructure Ontario se couvre au moyen de swaps de taux d'intérêt auprès de l'OOF, en acceptant d'échanger des flux de trésorerie en se basant sur un ou plusieurs montants nominaux selon des taux d'intérêt de référence prescrits pendant une période donnée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de compenser ses prêts non remboursés et ses créances en cours, et de les transformer efficacement en instruments dont les modalités atténuent l'exposition au risque de taux d'intérêt de l'Office. Infrastructure Ontario a converti, par le biais de swaps, certains de ses prêts en cours à taux fixe et de ses dettes à taux fixe en instruments à taux variable.

DETTES D'EXPLOITATION

En date du 31 mars 2016, les dettes d'exploitation se chiffraient à 6,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,6 million de dollars par rapport au solde de 7,7 millions de dollars enregistré au 31 mars 2015. Le solde comprend les éléments suivants : 0,7 million de dollars relativement aux frais de gestion de CBRE et 5,1 millions pour la TVH.

CHARGES À PAYER

En date du 31 mars 2016, les charges à payer se chiffraient à 27,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 6,9 millions de dollars par rapport au solde de 34,6 millions de dollars enregistré au 31 mars 2015. Le solde des charges à payer comprend les éléments suivants : 15,7 millions de dollars pour les charges à payer propres à la société (salaires, avantages sociaux et congés) et 12,0 millions de dollars pour les charges à payer relativement aux projets (frais de consultation).

PASSIFS DÉTENUS EN FIDUCIE

En date du 31 mars 2016, les passifs détenus en fiducie se chiffraient à 248,3 millions de dollars, soit une hausse 183,5 millions de dollars par rapport au solde de 64,8 millions de dollars enregistré au 31 mars 2015. Cette hausse est principalement due aux sommes conservées dans un compte de prêts en fiducie et placées au nom de clients prêteurs, y compris la TCHC (173,6 millions de dollars), en plus des sommes reçues et détenues en

fiducie relativement à l'achèvement substantiel de projets et aux sommes à payer relativement aux dérogations ou modifications dans le cadre de projets de grande envergure, lesquelles ont augmenté de 9,8 millions de dollars depuis le 31 mars 2015.

PRODUITS REPORTÉS

Conformément aux ententes conclues avec ses clients, les coûts des projets sont payés à Infrastructure Ontario selon un calendrier de paiements. Certaines sommes sont comptabilisées comme « produits reportés » conformément à la politique de constatation des produits. Les produits reportés se chiffraient à 16,8 millions de dollars au 31 mars 2014, ce qui représente une baisse de 3,1 millions de dollars par rapport au solde de 19,9 millions de dollars enregistré au 31 mars 2015; cette baisse est due au décalage entre les montants facturés pour certains projets et les coûts engagés à ce jour.

FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

La facilité de crédit de l'OOF finance les besoins en fonds de roulement du programme de DMFA. En date du 31 mars 2016, Infrastructure Ontario ne devait rien relativement à cette facilité de crédit, car le solde de 10,0 millions de dollars au début de l'exercice a été remboursé intégralement le 27 juillet 2015.

2015 2016 États financiers

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

TABLE DES MATIÈRES

- Rapport de l'auditeur indépendant 46
- États de la situation financière 48
- États des résultats et de l'excédent accumulé 49
- États des gains et pertes de réévaluation 50
- États de la variation des actifs financiers nets 51
- États des flux de trésorerie 52
- Notes annexes 53

pwc

Le 28 juin 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats et de l'excédent accumulé, des gains et des pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Télec. : +1 416 365 8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

pwc

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Infrastructure Ontario – États de la situation financière

Au 31 mars (en milliers de dollars)

		31 mars 2016	31 mars 2015 *(note 20)*
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	$	1 133 337	1 084 827
Créances d'exploitation (note 3)	$	40 900	105 562
Intérêts à recevoir	$	64 721	63 966
Produits de placement à recevoir	$	1 851	2 173
Prêts en cours (note 4)	$	5 225 176	4 797 337
Dérivés (note 5)	$	406 576	357 444
Créances liées aux projets (note 6)	$	45 843	64 203
Placements (note 7)	$	177 505	215 211
	$	**7 095 909**	**6 690 723**
Passifs			
Dettes d'exploitation	$	6 111	7 695
Charges à payer	$	27 668	34 595
Passifs détenus en fiducie (note 18)	$	248 258	64 812
Intérêts à payer	$	73 892	72 698
Dérivés (note 5)	$	554 354	489 505
Produits reportés		16 839	19 891
Facilité de crédit de l'OOF (note 8)	$	-	10 000
Dette – programme de prêts (note 9)	$	6 144 550	5 952 052
	$	**7 071 672**	**6 651 248**
Actifs financiers nets	$	24 237	39 475
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles (note 10)	$	3 042	4 021
	$	**27 279**	**43 496**
Excédent accumulé	$	175 057	175 557
Pertes de réévaluation accumulées	$	(147 778)	(132 061)
	$	**27 279**	**43 496**

Éventualités (note 16)

Engagements (note 17)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé

Président du conseil et Administrateur et président du comité d'audit

Infrastructure Ontario – États des résultats et de l'excédent accumulé

Pour les exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2016 Prévisions *(non audité)*	2016	2015 *(note 20)*
Produits				
Produit d'intérêts (note 11)	$	153 479	151 659	174 254
Produits de placement (note 11)	$	9 122	12 631	20 270
Frais de réalisation des projets	$	30 825	27 417	30 285
Frais de transaction liés aux projets	$	13 279	32 508	11 439
Frais de gestion	$	51 016	52 311	49 230
Coûts de consultation recouvrables	$	72 971	20 803	18 878
Autres produits	$	-	6 192	1 553
	$	**330 692**	**303 521**	**305 909**
Charges				
Salaires et avantages sociaux	$	66 729	63 758	64 081
Frais généraux et d'administration (note 12)	$	22 527	19 311	20 440
Charges relatives aux programmes	$			
Coûts de transaction liés aux projets	$	13 279	26 701	18 746
Coûts de consultation recouvrables	$	72 971	20 803	18 878
Charge d'intérêts (note 11)	$	143 499	148 127	164 687
Provision pour moins-value de prêts	$	-	15 492	5 686
Frais relatifs aux entrepreneurs	$	9 888	9 781	9 906
Frais de financement des projets	$	-	48	171
Total des charges relatives aux programmes	**$**	**239 637**	**220 952**	**218 074**
	$	**328 893**	**304 021**	**302 595**
Excédent (déficit)	$	1 799	(500)	3 314
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	**$**	**175 557**	**175 557**	**172 243**
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	**$**	**177 356**	**175 057**	**175 557**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Infrastructure Ontario – États des gains et pertes de réévaluation

Pour les exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2016	2015
Pertes de réévaluation accumulées à l'ouverture de l'exercice	**$**	**(132,061)**	**(35,772)**
Pertes réalisées reclassées à l'état des résultats	$	38,907	22,547
Pertes de réévaluation	$	(54,624)	(118,836)
Pertes de réévaluation de l'exercice, montant net	$	(15,717)	(96,289)
Pertes de réévaluation accumulées à la clôture de l'exercice	**$**	**(147,778)**	**(132,061)**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Infrastructure Ontario – États de la variation des actifs financiers nets

Pour les exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2016	2015
Excédent (déficit)	$	(500)	3 314
Acquisition d'immobilisations corporelles	$	(958)	(661)
Amortissement des immobilisations corporelles	$	1 937	2 005
Pertes de réévaluation de l'exercice, montant net	$	(15 717)	(96 289)
Variation nette des actifs financiers nets	$	(15 238)	(91 631)
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	$	39 475	131 106
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	**$**	**24 237**	**39 475**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Infrastructure Ontario – États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2016	2015
Activités d'exploitation			
Excédent (déficit)	$	(500)	3 314
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :			
Provision pour moins-value de prêts	$	15 492	5 686
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	$	(7 327)	(8 206)
Amortissement des immobilisations corporelles	$	1 937	2 005
	$	**9 602**	**2 799**
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :			
Diminution des créances d'exploitation	$	64 662	46 886
Augmentation des intérêts à recevoir	$	(755)	(4 928)
Diminution des créances liées aux projets	$	18 360	43 806
Diminution des dettes d'exploitation	$	(1 584)	(62 347)
(Diminution) augmentation des charges à payer	$	(6 927)	9 756
Augmentation des passifs détenus en fiducie	$	183 446	22 412
(Diminution) augmentation des produits reportés	$	(3 052)	13 976
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**$**	**263 752**	**72 360**
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations corporelles	$	(958)	(661)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations	**$**	**(958)**	**(661)**
Activités d'investissement			
Diminution (augmentation) des produits de placement à recevoir	$	322	(254)
Achat de placements	$	-	(2 181 797)
Produit de la cession de placements	$	37 706	2 192 503
Émission de prêts	$	(771 786)	(586 697)
Remboursements sur prêts	$	335 782	594 677
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**$**	**(397 976)**	**18 432**
Activités de financement			
Augmentation des intérêts à payer	$	1 194	13 476
Remboursements sur la facilité de crédit de l'OOF	$	(10 000)	(15 000)
Émission de titres d'emprunt	$	3 485 786	2 970 630
Remboursements sur titres d'emprunt	$	(3 293 288)	(2 761 731)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	**$**	**183 692**	**207 375**
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	$	48 510	297 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	$	1 084 827	787 321
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	**$**	**1 133 337**	**1 084 827**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

■ NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »), qui est une société d'État, fait rapport au ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par la province d'Ontario (la « province ») en tant qu'entreprise en exploitation.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des organismes publics admissibles;
- fournir au ministre des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics dont le ministre est responsable;
- fournir au gouvernement des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics dont le ministre n'est pas responsable lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- assurer la gestion financière des travaux publics administrés par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « ministère ») ou par une société d'État sous la responsabilité du ministre;
- exercer le pouvoir, les devoirs et les fonctions qui lui sont délégués par le ministre en vertu de la *Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure*;
- fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des conseils et des services au ministre ou à d'autres membres du conseil exécutif sur des questions financières, stratégiques et autres questions visant le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des conseils et des services, notamment des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics lorsque le ministre l'ordonne par écrit.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les normes comptables pour le secteur public du Canada recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »).

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des produits tirés des Frais de réalisation des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et

d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances d'exploitation, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts, des dérivés, des créances liées aux projets et des placements. Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des dettes d'exploitation, des charges à payer, des intérêts à payer, des dérivés, de la facilité de crédit de l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») et de la dette liée au programme de prêts.

Comptabilisation et évaluation initiales

Tous les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant i) à la juste valeur ou ii) au coût ou au coût après amortissement. Les dérivés sont classés comme étant à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont classés comme étant au coût ou au coût après amortissement.

On a déterminé que le coût après amortissement des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 4) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts, le taux d'actualisation correspondant au coût d'emprunt d'Infrastructure Ontario. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de celle-ci. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont immédiatement passés en charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Les achats et les ventes d'actifs financiers prévoyant la livraison d'actifs dans une période prescrite par la réglementation ou une convention sur le marché (opérations normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction.

Évaluation ultérieure

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement.

i. Instruments financiers à la juste valeur

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement..

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de

techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

ii. Instruments financiers au coût ou au coût après amortissement

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût après amortissement.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Dépréciation

i. Perte de valeur d'un placement (non coté sur un marché actif)

Une baisse de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » si la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La baisse de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.

ii. Dépréciation de prêts

Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée par un tiers au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision pour moins- value correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts et de placements très liquides dont l'échéance est de plus de trois mois à compter de la date d'achat si l'actif financier est facilement convertible en trésorerie.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario a recours à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la conclusion du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position débitrice, les instruments financiers dérivés sont constatés dans les actifs financiers; ils sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lors du règlement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

CONSTATATION DES PRODUITS

Produit d'intérêts et produits de placement

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de réalisation des projets et frais de transaction liés aux projets

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats établis en fonction des coûts ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats établis en fonction des coûts sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits des contrats à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées. Des produits reportés sont constatés lorsque les montants facturés pour un projet dépassent les produits comptabilisés pour les contrats établis en fonction des coûts ou les contrats à prix fixe.

Frais de gestion et coûts de consultation recouvrables

Les frais de gestion et les coûts de consultation recouvrables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'une entente est conclue, que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)		2016	2015
Trésorerie	$	631 653	423 863
Équivalents de trésorerie	$	501 684	660 964
	$	**1 133 337**	**1 084 827**

La trésorerie comprend les fonds détenus en fiducie pour les clients prêteurs d'Infrastructure Ontario, soit 220,3 M$ (46,7 M$ en 2015), et pour les consortiums de construction de projets, soit 27,9 M$ (18,1 M$ en 2015). Ces montants sont décrits en détail à la note 18, Fonds détenus en fiducie.

Les équivalents de trésorerie sont composés de placements du marché monétaire et les instruments à revenu fixe à court terme comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Au 31 mars 2016, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 0,66 % à 0,84 % (de 0,69 % à 1,06 % en 2015).

3. CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)		2016	2015
Créances clients	$	38 136	100 671
TVH à recevoir	$	2 764	4 891
	$	**40 900**	**105 562**

4. PRÊTS

(en milliers de dollars)		2016	Intérêts (%)	2015	Intérêts (%)
Avances sur construction					
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	$	413 515		544 952	
Débentures à recevoir					
Programme de prêts à conditions de faveur Échéances :					
De 6 à 10 ans	$	24 971	2,08-2,71	41 267	2,06-2,71
De 11 à 15 ans	$	30 687	2,28-2,67	36 686	2,28-2,67
De 16 à 20 ans	$	257 059	2,36-2,95	279 784	2,36-2,95
Plus de 20 ans	$	61 337	2,52-3,05	64 120	2,52-3,05
	$	**374 054**		**421 857**	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure					
De 1 an à 5 ans	$	98 450	1,18-4,55	90 429	1,18-3,97
De 6 à 10 ans	$	595 603	1,52-5,51	564 874	1,86-5,51
De 11 à 15 ans	$	583 955	2,24-5,26	614 655	2,59-5,26
De 16 à 20 ans	$	1 268 622	2,71-5,89	1 073 929	2,77-5,89
Plus de 20 ans	$	1 966 282	2,77-5,91	1 553 781	2,77-5,91
	$	**4 512 912**		**3 897 668**	
Total	**$**	**5 300 481**		**4 864 477**	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur					
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	$	(50 410)		(58 616)	
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	$	7 327		8 206	
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	**$**	**(43 083)**		**(50 410)**	
Provision pour moins-value de prêts	$	(32 222)		(16 730)	
Prêts en cours	**$**	**5 225 176**		**4 797 337**	

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction correspond au taux des acceptations bancaires de 30 jours majoré d'un écart fixe en points de base qui dépend de la catégorie du risque que présente la contrepartie. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débentures (habituellement moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débentures à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de 4 à 40 ans à compter de leur création.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts à court terme au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province d'Ontario qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur recevant du financement de la province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et, dans certains cas, une assurance sur le prêt.

La provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. Infrastructure Ontario a une provision pour moins-value de prêts de 32,2 M$ (16,7 M$ en 2015), qui comprend une provision pour perte sur un prêt à un emprunteur de 15,0 M$ pour l'exercice écoulé.

5. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario exerce ses activités en respectant des limites strictes de sorte que son exposition au risque soit gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation et n'a conclu aucun nouveau contrat dérivé depuis qu'elle a contracté des prêts adossés avec l'OOF en avril 2015.

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de variabilité des taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur une ou plusieurs valeurs nominales en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario d'opérer compensation entre ses prêts et ses dettes et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui minimisent l'exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres de créance à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2016, en fonction des valeurs nominales des contrats. Les valeurs nominales des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les valeurs nominales ne sont pas comptabilisées à l'état de la situation financière. Elles représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatives du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

		Échéance					
(en milliers de dollars)		Au cours de l'exercice écoulé	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Valeur nominale totale
Dette	$	153 198	1 177 600	744 482	-	852 857	2 928 137
Prêts en cours	$	276 642	1 043 064	1 182 120	679 500	866 389	4 047 715

Les dérivés ont été comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2016, ce qui a donné lieu à un actif dérivé de 406,6 M$, à un passif dérivé de 554,4 M$ et à des pertes non réalisées accumulées, inscrites à l'état des gains et pertes de réévaluation, de 147,8 M$ (actifs dérivés de 357,4 M$, passifs dérivés de 489,5 M$ et pertes non réalisées accumulées de 132,1 M$ en 2015). Les justes valeurs de ces éléments ont été déterminées au moyen de techniques classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, défini à la note 1.

Tous les swaps de taux d'intérêt, sauf un, ont été conclus avec l'OOF (entité également contrôlée par le gouvernement de l'Ontario) comme partie contractante. L'exception est un swap actuellement détenu avec MaRS, un ancien emprunteur auprès de la société. L'opération de swap a été exécutée afin de stabiliser le taux d'intérêt et les flux de trésorerie de MaRS relativement à son emprunt à taux variable auprès d'Infrastructure Ontario. L'emprunt a été transféré au ministère de la Recherche et de l'Innovation le 31 mars 2015. Infrastructure Ontario conservera le swap jusqu'à son échéance, le 30 septembre 2019.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement qui sous-tendent les positions. Pour déterminer la juste valeur des dérivés, on doit tenir compte du risque de crédit et des coûts directs récurrents sur la vie des instruments.

6. CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Les créances liées aux projets sont des montants qui ont été constatés à titre de produits ou de recouvrements de charges, selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges recouvrables ont été engagées mais n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées aux projets, y compris la charge d'intérêts engagée pour financer les créances, ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances liées aux projets sont dues par des ministères provinciaux, des sociétés d'État de l'Ontario et d'autres organismes du secteur public.

7. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations utilisées comme instruments de couverture économique afin d'atténuer en partie le risque de taux d'intérêt entre le moment où les fonds sont empruntés et prêtés. Ces placements sont présentés au coût après amortissement. Au 31 mars 2016, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 2,10 % à 4,40 % (de 2,10 % à 4,40 % en 2015) et les échéances allaient de septembre 2018 à juin 2024.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

L'OOF a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée de 200,0 M$ destinée au fonds de roulement nécessaire aux programmes de gestion de projets et de livraison des projets. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement de chaque projet. Le 27 juillet 2015, le solde impayé de 10,0 M$ a été remboursé. Au 31 mars 2016, le solde complet de la facilité de crédit reste inutilisé.

9. DETTE – PROGRAMME DE PRÊTS

(en milliers de dollars)		2016	2015
Fonds affectés aux immobilisations			
Montant emprunté à la province d'Ontario	$	799 681	799 681
Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux	$	120 000	120 000
	$	**919 681**	**919 681**

(en milliers de dollars)		2016	2015
Financements de programmes			
Facilité de crédit à court terme	$	485 000	735 000
Facilité de crédit à long terme	$	1 256 683	-
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	$	300 000	950 000
Obligations de la SOTI et de la société et billets à taux variable	$	2 655 000	2 780 000
Montants empruntés à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	$	535 924	576 342
	$	**5 232 607**	**5 041 342**
Frais d'émission	$	(7 738)	(8 971)
Montants empruntés à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	**$**	**6 144 550**	**5 952 052**

MONTANT EMPRUNTÉ À LA PROVINCE D'ONTARIO

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 800 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2016, les intérêts sur le billet ont été fixés à 0,62 % (0,69 % en 2015).

MONTANT EMPRUNTÉ À L'AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), un organisme de la province, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux Canadian Dollar Offered Rate (« CDOR ») à un mois, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2016, les intérêts sur le billet ont été fixés à 0,87 % (0,98 % en 2015).

Conjugués, les montants empruntés à la province et à l'AOE fournissent à Infrastructure Ontario une réserve de liquidités lui assurant : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations non subordonnées telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et précédemment le papier commercial, ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario, et iii) un capital de base à long terme stable qui permet à Infrastructure Ontario d'obtenir une notation élevée. Infrastructure Ontario investit ces fonds dans des titres à revenu fixe à court terme liquides.

FACILITÉ DE CRÉDIT À COURT TERME

Depuis mai 2014, Infrastructure Ontario émet des billets à court terme dans le cadre d'une facilité de crédit renouvelable à court terme pour financer ses prêts à la construction à court terme. La facilité de crédit renouvelable conclue avec la province d'Ontario est autorisée à émettre un maximum de 900 M$ pour des durées allant de trois mois à un an. Au 31 mars 2016, les échéances s'échelonnaient du 1er avril 2016 au 15 juin 2016 et les intérêts sur les billets variaient entre 0,60 % et 0,74 % (entre 0,76 % et 1,12 % en 2015).

FACILITÉ DE CRÉDIT À LONG TERME

En avril 2015, Infrastructure Ontario a commencé à financer des prêts adossés à long terme directement auprès du gouvernement provincial, au moyen d'une facilité de crédit non renouvelable. Les nouvelles structures de dette reflètent les prêts sous-jacents qu'elles financent et sont assorties de modalités semblables, notamment en ce qui concerne l'échéance, la fréquence de paiement et le mode d'amortissement. La nouvelle structure de financement permet une correspondance parfaite des actifs et des passifs et élimine la nécessité d'avoir recours à des dérivés pour couvrir le risque de taux d'intérêt. La facilité de crédit à long terme ne donne droit qu'à un maximum de 3 G$ en crédit à long terme non renouvelable. Au 31 mars 2016, les dates d'échéance des prêts adossés allaient du 15 mai 2019 au 15 mars 2046 et les taux d'intérêt, de 1,21 % à 3,58 %.

Infrastructure Ontario a utilisé la facilité de crédit à long terme pour refinancer une portion des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, échues en juin 2015.

OBLIGATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

Le 17 juillet 2006, au moment de sa fusion avec l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (l'« OOFIS »), Infrastructure Ontario a pris en charge 650 M$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations ont été remboursées le 1er juin 2015.

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2037.

OBLIGATIONS DE LA SOTI ET DE LA SOCIÉTÉ ET BILLETS À TAUX VARIABLE

Infrastructure Ontario a émis à la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (« SOTI ») et à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (la « société ») des obligations et des billets à taux variable à la province afin de financer son programme de prêts. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées après toutes les autres dettes non subordonnées actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2016, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux allant de 2,02 % à 4,96 % (de 2,02 % à 4,96 % en 2015) par an, et les échéances allaient de septembre 2016 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets à taux variable portent intérêt à des taux correspondant au CDOR à trois mois majoré de 16 à 22 points de base et viennent à échéance le 30 juin 2018. L'intérêt est versé et rajusté trimestriellement jusqu'à l'échéance des billets à taux variable.

MONTANTS EMPRUNTÉS À LA SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE GESTION DES FONDS DES INVESTISSEURS IMMIGRANTS

Infrastructure Ontario obtient de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII »), un organisme de la province, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées après toutes les autres dettes non subordonnées actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2016, les intérêts sur les obligations à taux fixe, qui sont composés semestriellement et sont payés à l'échéance, s'échelonnaient de 1,86 % à 2,99 % (de 1,86 % à 3,05 % en 2015). Les échéances allaient d'avril 2016 à juillet 2019. Les intérêts sur les obligations à taux variable sont fixés et composés trimestriellement et sont assortis d'un taux plancher de 1,55 % (1,55 % en 2015) par année. Les échéances s'échelonnaient d'octobre 2016 à janvier 2019.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)		Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
		Exercice clos le 31 mars 2016				
Coût						
Solde au 1er avril 2015	$	16 328	4 153	1 984	9 828	32 293
Ajouts	$	958	–	–	–	958
Solde au 31 mars 2016	$	17 286	4 153	1 984	9 828	33 251
Amortissement cumulé						
Solde au 1er avril 2015	$	14 758	4 153	1 871	7 490	28 272
Ajouts	$	1 122	–	78	737	1 937
Solde au 31 mars 2016	$	15 880	4 153	1 949	8 227	30 209
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	**$**	**1 406**	**–**	**35**	**1 601**	**3 042**

(en milliers de dollars)		Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
		Exercice clos le 31 mars 2015				
Coût						
Solde au 1er avril 2014	$	15 667	4 153	1 984	9 828	31 632
Ajouts	$	661	–	–	–	661
Solde au 31 mars 2015	$	16 328	4 153	1 984	9 828	32 293
Amortissement cumulé						
Solde au 1er avril 2014	$	13 672	4 153	1 780	6 662	26 267
Ajouts	$	1 086	–	91	828	2 005
Solde au 31 mars 2015	$	14 758	4 153	1 871	7 490	28 272
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	**$**	**1 570**	**–**	**113**	**2 338**	**4 021**

11. PRODUIT (CHARGE) D'INTÉRÊTS ET PRODUITS DE PLACEMENT

(en milliers de dollars)		2016	2015
Produit d'intérêts	$	151 659	174 254
Produits de placement	$	12 631	20 270
Charge d'intérêts	$	(148 127)	(164 687)
Autres produits (prêts)	$	1 460	1 467
Marge d'intérêts nette	**$**	**17 623**	**31 304**

La ventilation de la charge d'intérêts sur la dette est présentée ci-après :

(en milliers de dollars)		2016	2015
Intérêts sur les fonds affectés aux immobilisations	$	5 251	7 855
Montant emprunté à la province d'Ontario	$	1 011	1 415
Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux	**$**	**6 262**	**9 270**

(en milliers de dollars)		2016	2015
Intérêts sur le financement de programmes			
Papier commercial	$	-	1 796
Facilité de crédit à court terme	$	4 155	5 391
Facilité de crédit à long terme	$	16 956	-
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	$	19 000	44 000
Obligations de la SOTI et de la société et billets à taux variable	$	89 159	91 695
Montants empruntés à la SOGFII	$	12 595	12 535
	$	**141 865**	**155 417**
Charge d'intérêts totale	**$**	**148 127**	**164 687**

Un rapprochement des intérêts en trésorerie reçus et payés et de la marge d'intérêts nette est présenté ci-après.

(en milliers de dollars)		2016	2015
Intérêts en trésorerie reçus	$	160 296	197 752
Intérêts en trésorerie payés	$	(148 731)	(171 677)
	$	**11 565**	**26 075**
Produits de placement et intérêts et hors trésorerie			
Gain à la vente de placements	$	-	4 586
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur (note 4)	$	7 327	8 206
Autres intérêts hors trésorerie	$	(1 269)	(7 563)
Marge d'intérêts nette	**$**	**17 623**	**31 304**

Les autres intérêts hors trésorerie comprennent le montant net du produit d'intérêts à recevoir et de la charge d'intérêts à payer ainsi que l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt et des primes ou escomptes à l'achat de placements.

12. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)		2016 Prévisions *(non audité)*	2016	2015
Communications	$	469	213	233
Technologies de l'information	$	7 088	6 662	7 246
Bureau et administration	$	1 904	1 231	1 371
Locaux		5 960	5 455	5 528
Services professionnels et de consultation	$	5 306	3 813	4 057
Dotation à l'amortissement	$	1 800	1 937	2 005
	$	**22 527**	**19 311**	**20 440**

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisque une part importante de ses produits lui est versée par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services gouvernementaux, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère des Transports, en plus du ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

1. Frais de réalisation des projets et frais de transaction liés aux projets

Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets ou sur une base de recouvrement des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, qui sont offerts à différents organismes de la Couronne et ministères ontariens.

2. Frais de gestion

Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont offerts au portefeuille immobilier général du ministère.

3. Coûts de consultation recouvrables

Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont offerts au portefeuille immobilier général du ministère.

Infrastructure Ontario a emprunté des montants portant intérêt à l'AOE, à la province d'Ontario, à la SOGFII et à l'OOF (notes 8 et 9).

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,4 M$ pour l'exercice clos le 31 mars 2016 (0,5 M$ en 2015), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inscrit dans les états financiers.

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à tous ses autres salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, les cotisations de la société à ce régime se sont élevées à 2,9 M$ (2,8 M$ en 2015).

15. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration passe en revue les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité de la contrepartie à satisfaire à ses obligations contractuelles financières envers Infrastructure Ontario. La société est exposée au risque de crédit au titre des comptes caisse, des placements et des créances, et surtout des prêts. La société gère le risque de crédit en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen.

Risque de crédit – prêts

La surveillance du risque de crédit et du programme de prêts incombe en grande partie au comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit pour chaque secteur les principes d'évaluation du risque de crédit selon un ensemble de facteurs de risque établis. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer l'examen indépendant et la remise en question dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité d'examen du crédit de la direction et d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant tous les secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés en cours de construction; à assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; à entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles; et à signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité d'examen du crédit et au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, compte non tenu des dérivés et des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 5 225,2 M$ au 31 mars 2016.

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie un reçoivent des produits fiscaux ou des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie deux sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie trois sont des organismes tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2016.

:

(en milliers de dollars)		Encours	Provision pour moins-value de prêts	Montant net 2016	Montant net 2015
Catégorie 1					
Municipalités	$	3 559 873			
Logement social (garanties par les municipalités)	$	534 849			
Universités	$	170 018			
Régies locales des services publics	$	191			
	$	**4 264 931**	**-**	**4 264 931**	**3 765 588**
Catégorie 2					
Sociétés de distribution locales	$	266 205			
Soins de longue durée	$	172 958			
Logement abordable (SCHL)	$	123 540			
Logement abordable (hors SCHL)	$	139 214			
Logement social (non garanti par les municipalités)	$	5 147			
Centres autochtones d'accès aux soins de santé	$	3 547			
Centres de santé communautaires et de services sociaux	$	20 945			
	$	**731 556**	**(4 703)**	**726 853**	**775 773**
Catégorie 3					
Centrales électriques	$	136 519			
Systèmes énergétiques communautaires	$	28 037			
Corporations municipales (autres)	$	33 407			
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, etc.)	$	105 133			
Activités sportives et récréatives	$	898			
	$	**303 994**	**(27 519)**	**276 475**	**306 386**
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur					
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice faveur	$	(50 410)			
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	$	7 327			
Coûts reportés à la clôture de la période	**$**	**(43 083)**	**-**	**(43 083)**	**(50 410)**
Prêts en cours	**$**	**5 257 398**	**(32 222)**	**5 225 176**	**4 797 337**

Garanties

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario atténue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses provisions d'atténuation et de contrôle. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à certains emprunteurs (notamment des municipalités) recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes et d'accords ainsi que des nantissements.

Dépréciation

La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée par un tiers au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. La détermination de la provision pour moins-value tient compte de divers facteurs, y compris la sensibilité au risque, les secteurs économiques, la qualité du portefeuille, la combinaison d'activités, la conjoncture économique et la situation des marchés du crédit.

Risque de crédit – Trésorerie, créances et placements

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les créances, les actifs dérivés et les placements, sans tenir compte des garanties détenues sur d'autres rehaussements du crédit, s'établissait comme suit au 31 mars 2016 :

(en milliers de dollars)		2016	En souffrance depuis plus de 90 jours
Trésorerie et équivalents de trésorerie	$	1 133 337	-
Créances d'exploitation	$	40 900	24 853
Intérêts à recevoir	$	64 721	-
Produits de placement à recevoir	$	1 851	-
Créances liées aux projets	$	45 843	-
Actifs dérivés	$	406 576	-
Placements	$	177 505	-
	$	**1 870 733**	**24 853**

Aucune provision pour moins-value n'est constituée pour la trésorerie, et les équivalents de trésorerie, les créances, les actifs dérivés et les placements au 31 mars 2016.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des prix du marché. La société est exposée au risque de marché sur les placements qu'elle achète aux fins de couverture économique des fonds empruntés en sus de ses besoins immédiats en matière de financement de prêts. Ces placements ont été vendus au besoin afin de financer les prêts. Compte tenu de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF, l'achat de placements en guise de couverture économique n'est plus nécessaire. De plus, l'entité n'investit que dans des obligations autorisées selon les politiques approuvées, c'est-à-dire dont la notation accordée par des agences de notation reconnues est élevée et qui peuvent être facilement liquidées.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. La société était exposée au risque de taux d'intérêt lorsque la réévaluation des actifs n'était pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Cet écart de réévaluation s'est résorbé après la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF.

La direction contrôle également le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et grâce à l'alignement des structures de risque et des échéances des actifs et des passifs.

SENSIBILITÉ AUX FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT

Une variation positive ou négative de un pour cent des taux d'intérêt aurait une incidence de 1,9 M$ (1,9 M$) sur l'excédent (le déficit) annuel, et une variation positive ou négative de un point de base (« pb ») des taux d'intérêt aurait une incidence de 1,0 M$ (1,0 M$) sur les gains et pertes de réévaluation accumulés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ses emprunts de premier rang sont protégés par les fonds affectés aux immobilisations financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds affectés aux immobilisations sont essentiellement investis dans des instruments liquides à court terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible.

Les règlements administratifs régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario sont approuvés par le conseil d'administration, par le ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure et par le ministre des Finances. Les emprunts font l'objet d'un examen trimestriel par le comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de gestion de l'actif et du passif. L'OOF coordonne et exécute toutes les activités d'emprunt. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2016.

(en milliers de dollars)		Moins de un an	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes d'exploitation	$	6 111	-	-	6 111
Charges à payer	$	27 668	-	-	27 668
Passifs détenus en fiducie	$	248 258			248 258
Intérêts à payer	$	73 892	-	-	73 892
Passifs dérivés	$	-	10 570	543 784	554 354
Dette – programme de prêts	$	710 340	1 531 637	3 910 311	6 152 288
Frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	$				(7 738)
Engagements de prêts non déboursés	$				(414 030)
Total des passifs financiers	**$**	**1 066 269**	**1 542 207**	**4 454 095**	**6 640 803**

16. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de la société.

17. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux annuels de location en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la société pour les cinq prochains exercices sont présentés ci-après :

Exercice	(en milliers de dollars)	Montant
2016 – 2017	$	4 034
2017 – 2018	$	4 652
2018 – 2019	$	5 153
2019 – 2020	$	5 235
2020 – 2021	$	5 320
	$	**24 394**

18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement et un compte de placements à court terme qu'elle administre au nom du ministère. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures* et de l'immobilier. Au 31 mars 2016, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère s'élevaient à 227,8 M$ (225,4 M$ en 2015), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2016, les fonds sous administration s'élevaient à 220,3 M$ (46,7 M$ en 2015).

Infrastructure Ontario détient un compte en fiducie de grand livre général de projets afin d'y verser les fonds reçus des ministères et devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-achèvement de projets, de paiements intermédiaires, ainsi que de paiements reçus au titre de variations, du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements de la portée du contrat dont il a été convenu après la conclusion initiale. On les appelle également des « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont effectués directement par les ministères commanditaires, mais sont versés par le biais d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2016, Infrastructure Ontario détenait un montant de 27,9 M$ (18,1 M$ en 2015) dans son compte en fiducie de grand livre général de projets.

19. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée. Infrastructure Ontario gère ses activités de manière à permettre la livraison et la reddition de comptes à l'égard des priorités établies par le ministre et des objectifs fixés par le conseil. De plus, Infrastructure Ontario évalue et prévoit les affectations et les travaux futurs afin d'aligner ses ressources en conséquence. Ainsi, Infrastructure Ontario est en mesure de répartir efficacement ses ressources et les responsabilités entre les unités d'exploitation afin d'assurer l'efficacité et le caractère durable des activités sur la période couverte par le plan d'affaires. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

(en milliers de dollars)		Exercice clos le 31 mars 2016					
		Grands projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Développement foncier	Total
Produits							
Produit d'intérêts	$	-	-	151 659	-	-	151 659
Produits de placement	$	-	-	12 631	-	-	12 631
Frais de réalisation des projets	$	23 475	-	-	2 739	1 203	27 417
Frais de transaction liés aux projets	$	11 177	-	-	12 668	8 663	32 508
Frais de gestion	$	-	52 311	-	-		52 311
Coûts de consultation recouvrables	$	20 803	-	-	-	-	20 803
Autres produits	$	-	4 732	1 460	-	-	6 192
	$	**55 455**	**57 043**	**165 750**	**15 407**	**9 866**	**303 521**
Charges							
Salaires et avantages sociaux	$	22 737	32 899	4 375	2 214	1 533	63 758
Frais généraux et d'administration	$	7 231	8 030	2 706	707	637	19 311
Charges relatives aux programmes							
Coûts de transaction liés aux projets	$	5 370	-	-	12 668	8 663	26 701
Coûts de consultation recouvrables	$	20 803	-	-	-	-	20 803
Charge d'intérêts	$	-	-	148 127	-	-	148 127
Provision pour moins-value de prêts	$	-	-	15 492	-	-	15 492
Frais relatifs aux entrepreneurs	$	-	9 781	-	-	-	9 781
Frais de financement relatifs aux projets	$	48	-	-	-	-	48
Total des charges relatives aux programmes	**$**	**26 221**	**9 781**	**163 619**	**12 668**	**8 663**	**220 952**
	$	**56 189**	**50 710**	**170 700**	**15 589**	**10 833**	**304 021**
Excédent (déficit)	**$**	**(734)**	**6 333**	**(4 950)**	**(182)**	**(967)**	**(500)**

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2015 - Budget					
	Grands projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Développement foncier	Total
Produits						
Produit d'intérêts	$ -	-	153 479	-	-	153 479
Produits de placement	$ -	-	9 122	-	-	9 122
Frais de réalisation des projets	$ 25 956	-	-	3 586	1 283	30 825
Frais de transaction liés aux projets	$ 13 279	-	-	-	-	13 279
Frais de gestion	$ -	51 016	-	-	-	51 016
Coûts de consultation recouvrables	$ 72 971	-	-	-	-	72 971
Autres produits	$ -	-	-	-	-	-
	$ 112 206	**51 016**	**162 601**	**3 586**	**1 283**	**330 692**
Charges						
Salaires et avantages sociaux	$ 25 918	32 279	4 657	2 505	1 370	66 729
Frais généraux et d'administration	$ 7 980	9 756	3 175	904	712	22 527
Charges relatives aux programmes						
Coûts de transaction liés aux projets	$ 13 279	-	-	-	-	13 279
Coûts de consultation recouvrables	$ 72 971	-	-	-	-	72 971
Charge d'intérêts	$ -	-	143 499	-	-	143 499
Provision pour moins-value de prêts	$ -	-	-	-	-	-
Frais relatifs aux entrepreneurs	$ -	9 888	-	-	-	9 888
Frais de financement relatifs aux projets	$ -	-	-	-	-	-
Total des charges relatives aux programmes	**$ 86 250**	**9 888**	**143 499**	-	-	**239 637**
	$ 120 148	**51 923**	**151 331**	**3 409**	**2 082**	**328 893**
Excédent (déficit)	**$ (7 942)**	**(907)**	**11 270**	**177**	**(799)**	**1 799**

(en milliers de dollars)		Exercice clos le 31 mars 2015 (note 20)					
		Grands projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux	Développement foncier	Total
Produits							
Produit d'intérêts	$	-	-	174 254	-	-	174 254
Produits de placement	$	-	-	20 270	-	-	20 270
Frais de réalisation des projets	$	25 224	-	-	3 557	1 504	30 285
Frais de transaction liés aux projets	$	5 955	-	-	3 307	2 177	11 439
Frais de gestion	$	-	49 230	-	-	-	49 230
Coûts de consultation recouvrables	$	18 878	-	-	-	-	18 878
Autres produits	$	-	86	1 467	-	-	1 553
	$	**50 057**	**49 316**	**195 991**	**6 864**	**3 681**	**305 909**
Charges							
Salaires et avantages sociaux	$	24 423	30 902	4 134	2 772	1 850	64 081
Frais généraux et d'administration	$	7 408	8 957	2 876	820	379	20 440
Charges relatives aux programmes							
Coûts de transaction liés aux projets	$	13 674	-	-	2 895	2 177	18 746
Coûts de consultation recouvrables	$	18 878	-	-	-	-	18 878
Charge d'intérêts	$	-	-	164 687	-	-	164 687
Provision pour moins-value de prêts	$	-	-	5 686	-	-	5 686
Frais relatifs aux entrepreneurs	$	-	9 906	-	-	-	9 906
Frais de financement relatifs aux projets	$	171	-	-	-	-	171
Total des charges relatives aux programmes	**$**	**32 723**	**9 906**	**170 373**	**2 895**	**2 177**	**218 074**
	$	**64 554**	**49 765**	**177 383**	**6 487**	**4 406**	**302 595**
Excédent (déficit)	**$**	**(14 497)**	**(449)**	**18 608**	**377**	**(725)**	**3 314**

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice écoulé.

Infrastructure Ontario

1, rue Dundas Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5G 2L5
www.infrastructureontario.ca